VOL. XLIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 11 MARS 1914 No. 19

**ABONNEMENTS**

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

**Tarif des Annonces**

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
Publié et imprimé tous les mercredis
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.



## LE HOME RULE

C'est aux approches de la Saint-Patrice que le peuple irlandais s'engage dans ce qu'il espère être la dernière phase de sa longue lutte pour le *Home Rule.* Aussi la fête du patron national de l'Erin revêtira-t-elle, cette année, un caractère d'intensité et d'émotion particulières. Tant de souvenirs, tant de souffrances, tant de luttes, et, maintenant, tant d'espoirs ! Dans les moments décisifs, les peuples prennent ainsi des attitudes dramatiques de mains tendues vers l'Avenir ! Cet avenir, quel sera-t-il ? Touche-t-on vraiment à l'émancipation de l'Irlande ?

Il faudrait remonter à sept siècles et demi en arrière pour faire l'histoire des luttes des Anglais et des Irlandais. Ces luttes commencèrent aussitôt qu'il y eut contact entre les deux peuples. Ce fut en 1169 que les premiers chevaliers, les premiers hommes d'armes et les premiers archers anglais mirent le pied sur le sol d'Irlande. Henri Plantagenet, qui avait déclaré l'île partie de son royaume, ne s'en était guère occupé personnellement, mais il avait autorisé ses barons à y faire à leurs risques et périls des entreprises coloniales.

Malgré des mariages entre les barons anglais et les filles de chefs de clans irlandais, les deux nations n'eurent jamais l'une pour l'autre une affection bien considérable. Les Irlandais regardaient les Anglais comme des dominateurs arrogants; les Anglais appelaient les Irlandais des *Irish foes, Irish rebels.* Le conflit revêtit bien des formes et eut bien des phases depuis ces temps reculés, mais il subsista toujours. L'Acte d'Union de 1801, par lequel l'Irlande fut unie à l'Angleterre, ne fut, à vrai dire, qu'une jarre d'huile jetée sur le feu.

Au dix-septième siècle, Cromwell installa dans le nord-est de la province de l'Ulster une nombreuse colonie d'Ecossais et d'Anglais protestants. Et ce sont surtout les descendants de ces immigrés qui font, sous la direction de sir Edward Carson, l'opposition que l'on sait au passage du bill du Home Rule.

Même quand on ne veut que mentionner les luttes parlementaires de l'Irlande catholique, il faut nommer O'Connell. Il fut le réclamant superbe, le grand *agitateur* qui fouetta l'énergie de ses compatriotes et disciplina à la guerre politique les forces éparses de la nation. Tous les parlementaires qui le suivirent, depuis O'Brien et Parnell jusqu'à Redmond, peuvent l'appeler leur maitre : c'est lui qui façonna la boule et leur apprit à la lancer.

A John Redmond appartiendra l'honneur d'avoir mené les dernières campagnes—celles qui sont en train de donner le succès définitif. D'enthousiastes admirateurs ont appelé Redmond le plus grand tacticien parlementaire des derniers quinze ans. Il est certain que ce fut chez lui une habileté consommée que de fatiguer, harasser le parlement impérial de Westminster avec les mille et un détails de la politique locale irlandaise. A certains moments il bloqua virtuellement le travail des Communes et mit tout le monde sur les dents. Une bonne partie des concessions obtenues jusqu'ici par les Irlandais viennent de la lassitude de leurs adversaires.

Le premier bill du *Home Rule* fut introduit aux Communes anglaises par Gldastone. L'illustre homme d'Etat libéral échoua, dès la seconde lecture du bill aux Communes. Le deuxième bill du *Home Rule*, présenté en 1893, passa aux Communes, mais il fut défait à la Chambre des Lords. L'année dernière, le troisième bill, celui de M. Asquith, fut, lui aussi, adopté par les Communes, mais rejeté par les Lords. En 1913, même échec devant la Chambre Haute. Mais cette fois, le bill deviendra probablement loi, puisque les lords ont épuisé leurs pouvoirs de *veto* et que les Communes peuvent statuer seules sur le sujet.

Le projet de loi ministériel présenté lundi à Westminster par le premier-ministre du Royaume accorde à l'Irlande un parlement autonome investi du pouvoir de légiférer sur les questions d'ordre local. Ce parlement se composera d'un sénat et d'une chambre de députés. "Nonobstant tout ce qui peut être contenu dans la présente loi, le pou-"voir et l'autorité suprême du Parlement du Royaume-Uni demeure-"ront intacts et non diminués sur toutes personnes, toutes choses et "toutes questions dans l'Empire de Sa Majesté." La liberté religieuse sera garantie au peuple d'Irlande. La milice sera sous la direction du gouvernement britannique. Le parlement d'Irlande gèrera lui-même ses finances, mais son mode d'opération devra s'harmoniser avec celui de Londres.

La population protestante de l'Ulster se livre à une agitation frénétique contre la mise en force du home rule; elle ne représente toutefois que le quart ou le cinquième de la population totale de l'île. Nous lisons dans un journal d'outre-mer ces lignes significatives: "L'Ulster protestant envoie au parlement de Londres seize députés anti-homerulistes. Mais l'autre partie de l'Ulster, celle qui est catholique, nomme dix-sept homerulistes. Quant aux trois autres provinces, Leinster, Munster et Connaught, leurs députés sont à l'unanimité des homerulistes. Au total, l'Irlande vote pour 85 homerulistes contre 16 anti-homerulistes. Ce sont là des chiffres plus éloquents que beaucoup de harangues !"

L'agitation faite par l'Ulster, et peut-être aussi la crainte de voir le sang couler, ont amené M. Asquith et les nationalistes irlandais à des concessions importantes. Ainsi, les comtés de l'Ulster auront la liberte, d'ici l'établissement du parlement du Dublin, de déclarer par un poll s'ils veulent oui ou non entrer dans le nouveau régime ou continuer d'envoyer leurs députés à Londres. Nous ne donnons pas de détails, nous nous contentons d'indiquer le point capital de la solution offerte par M. Asquith. Le chef de l'opposition, M. Bonar Law, refuse même ce compromis. Et l'Ulster, plus farouche et plus intransigeant que jamais va se ranger derrière M. Law et le parti unioniste.

Qu'arrivera-t-il? Bonar Law, qui a déjà commis des excès de langage beaucoup trop considérables pour un aspirant premier-ministre, ira-t-il jusqu'à conseiller aux gens de l'Ulster la résistance armée à la nouvelle loi ?

Et les gens de l'Ulster, avec ou sans l'appui de Bonar Law, mettront-ils en mouvement les corps de milice qu'ils ont constitués et exercés depuis dix mois ? En tous cas, il ne semble pas que le chef du gouvernement britannique ait l'intention de se laisser effrayer par les menaces. Voici les paroles que M. Asquith prononçait en novembre dernier :

"J'ai exprimé plus d'une fois l'espoir que l'introduction du nouveau système de gouvernement d'Irlande ne nécessitera pas la force armée de la part de la Couronne; mais au cas où une force armée s'opposerait à la mise en force d'une loi faite, après délibération, par le parlement, ce serait nettement, je ne dis pas le droit, mais le devoir du pouvoir exécutif d'affirmer son autorité par tous les moyens convenables et nécessaires."

Il est à remarquer que les Ulsterites se plaignent, non pas d'une loi de positive oppression, mais d'une loi qui établit dans cette partie de l'Empire la règle constitutionnelle anglaise du gouvernement par la majorité. Les Ulsterites ne se plaignent pas d'être persécutés, (puisque le futur parlement d'Irlande n'a pas encore édicté de loi) mais ils *ont peur* d'être persécutés par les Irlandais catholiques. Ils protestent contre des injustices à venir; ils condamnent à l'avance les législateurs ! !

Le *Home Rule* donnera-t-il à l'Irlande catholique tout ce qu'elle en attend ? Est-ce l'aurore d'une ère d'abondance et de félicité sans bornes qui s'annonce ? Est-ce l'âge d'or qui s'avance? Hélas, tout ne s'arrangera pas aussi facilement que cela. Il y a la question agraire, il y a le conflit du capital et du travail, il y a les questions sociales, qu'il faut aborder. Ça n'ira pas tout seul. Mais même s'il y a des désillusions, des hésitations, des tâtonnements dans la mise en pratique du nouveau régime, les Irlandais pourront se féliciter d'avoir enfin conquis le gouvernement autonome, où ils pourront, comme nous tous, débattre leurs affaires, et même, s'ils le veulent, s'y chicaner tant qu'ils voudront. A ceux qui leur prédisent que le *Home Rule* sera une source de mécomptes et de dissensions, ils peuvent répéter ces paroles qu'un financier anglais réclamant le maintien de la suprématie navale britannique prononçait l'autre jour au Guild hall: *Whatever our political views we must see that we have a country left to us to squabble in.*

NOEL BERNIER.

## L'Honorable M. Monk

L'Honorable M. F. D. Monk, ancien ministre des Travaux Publics, a été forcé par la maladie de donner sa démission comme député du comté de Jacques-Cartier. M. Monk voyagera dans le sud des Etats-Unis et en Europe.

Nous voyons avec regret ce Canadien-français distingué se retirer de la vie publique. Nous voulons espérer que la santé lui reviendra et qu'il reprendra son poste. Adversaires et amis ont toujours admiré la distinction de pensée, de langage et de manières de ce grand seigneur.

La presse du pays a salué par des paroles très sympathiques le départ de l'homme d'Etat malade.

## L'Ouest Canadien

Son Honneur le juge Prud'homme a donné, mardi soir, devant la *"Lord Selkirk Settlers Association"* une fort intéressante conférence sur les commencements de l'Ouest Canadien. Cette conférence a eu lieu dans la grande salle de l'Industrial Bureau; l'auditoire était très considérable.

La réunion était présidée par Sa Grâce l'archevêque Matheson. L'archevêque anglican a complimenté le conférencier en termes très flatteurs; il fit remarquer que Son Honneur appartenait à une grande et belle nationalité dont l'un des mérites était d'avoir été exploratrice de ce pays. Sa Grâce fit remarquer la bonne entente qui existait entre les nationalités au début de la colonie de la Rivière Rouge.

Son Honneur le juge Prud'homme fit l'éloge de lord Selkirk et de ses compagnons, mais il s'occupa surtout de LaVérendrye, le premier homme blanc qui ait mis les pieds dans nos plaines. Il appela LaVérendrye le *découvreur* et lord Selkirk le *père* de la première colonie de l'Ouest. L'esprit droit de lord Selkirk, sa persévérance dans le travail, disent bien son sang écossais. Lord Selkirk, conquérant pacifique, a facilité l'entrée d'un fertile pays à des millions d'hommes, qui, maintenant, et surtout plus tard, proclameront qu'il a fait plus d'œuvres durables que les plus grands hommes de guerre. Les jeunes générations de l'ouest peuvent regarder comme de nobles modèles ces deux ancêtres, LaVérendrye et Selkirk.

Avant d'esquisser l'histoire des pionniers blancs, Son Honneur voulut dire un mot des aborigènes, que les explorateurs trouvèrent dans nos plaines. Il eut une causerie pleine d'érudition sur les premiers indiens, qui, selon l'opinion la plus générale, venaient d'Asie et avaient dû passer par l'isthme de Behring.

Le conférencier passa ensuite à la partie de sa conférence qui regardait proprement LaVérendrye. Il fit de cet illustre aïeul français une saisissante peinture.

Le conférencier raconta ainsi comment fut faite la première carte du pays: "En 1827 LaVérendrye rencontra au lac Nepigon un chef sauvage très intelligent nommé Ochagah. Cet Ochagah avait visité le pays de la Rivière Assiniboine plusieurs fois; et il indiqua à LaVérendrye trois routes pour arriver jusqu'à l'ouest: l'une par le lac Nepigon, une autre, par la rivière Kaministiquia, et la troisième par la rivière aux Pigeons. Se basant sur ces renseignements, LaVérendrye commença à faire un croquis des routes, mais Ochagah, regardant le croquis, branla la tête pour indiquer que le travail n'était pas exact. Le chef prit lui-même un morceau de charbon dans un brasier qui flambait à côté, et il *dessina la première carte de l'ouest.* C'est cette carte qui servit à LaVérendrye. C'était un dessin naturellement grossier, mais remarquablement exact jusqu'à Winnipeg, limite des voyages d'Ochagah."

Le conférencier expliqua à son auditoire ce qui parut longtemps obscur: la raison des constantes difficultés financières de LaVérendrye. Le gouverneur Burnett, ayant interdit le marché de New-York aux marchands du Nord-Ouest, les obligea ainsi à faire venir leurs marchandises de Québec. Les marchands de Québec chargeaient des prix exorbitants. LaVérendrye ne pouvait donc plus faire le commerce sur les mêmes bases que les premiers négociants de fourrures. De là lui vint une bonne partie des reproches qu'on lui faisait de travailler plutôt pour lui-même que pour son pays. Mais la lumière se fit jour peu à peu sur ces faits. Tous ont fini par reconnaître les uns après les autres la sincérité, l'honnêteté, le patriotisme sans alliage de l'illustre découvreur de l'Ouest.

Son Honneur termina par une éloquente péroraison où il célébra les qualités de chevalerie, de loyauté, de courage et d'intrépidité des premiers colons français et anglais qui sont venus dans l'ouest et qui, indiscutablement, posèrent les assises de notre prospérité d'aujourd'hui.

## Le R. P. McCarty O.M.I.

Le révérend Père Joseph McCarthy, O.M.I., décédé mardi dernier, à Duluth, et enterré vendredi, fut le premier curé de paroisse à Winnipeg.

Né à Dublin en 1839, le religieux défunt fit ses études dans la même ville et entra dans l'ordre des oblats en 1860. Deux ans plus tard il était envoyé au Canada par ses supérieurs; il enseigna d'abord au collège de Saint Joseph d'Ottawa. Il vint ici en 1867 et fut ordonné prêtre par Monseigneur Taché. Il demeura au palais pendant quelque temps et fut même à certains moments secrétaire de l'illustre archevêque.

Aussitôt qu'il fût prêtre on lui confit la tâche d'organiser la paroisse de Sainte-Marie. Au printemps de 1869, il commença à dire régulièrement la messe dans une maison qui était située au coin des rues Notre Dame et Victoria. Simultanément, il ouvrit une école de garçons où il se fit instituteur. Puis quand son œuvre fût bien en marche le Père McCarthy fit du travail de missionnaire dans différentes parties du Manitoba. En 1881, il retourna à Saint-Boniface, et jusqu'en 1888 fût l'un des aides intimes de Monseigneur Taché. Ce fut en 1888, qu'il retourna de nouveau à la paroisse de Sainte-Marie.

Il célébra ses noces d'argent sacerdotales en 1894. Il fut à cette occasion l'objet de fêtes touchantes. En 1896, il fit un voyage en Irlande, sa patrie. Ses supérieurs l'envoyèrent peu de temps après à Duluth où il continua le ministère, mais avec moins d'activité, puisque ses forces avaient diminué.

Le religieux défunt visita Winnipeg en août dernier à l'occasion du cinquantenaire du prononcé de ses vœux dans la congrégation des oblats.

Le trait dominant de cette sainte et féconde carrière sacerdotale c'était la charité. Cette charité était sans borne. Nous avons vu nous-mêmes le Père McCarthy visiter ses pauvres pendant les grosses tempêtes d'hiver; il voulait être sûr que ses protégés avaient du bois pour se chauffer, du pain pour se nourrir. Les marchands de Winnipeg, protestants et catholiques, étaient pour lui des auxiliaires qui lui donnaient avec empressement, parce qu'ils savaient que leur visiteur était la Providence de bien des pauvres. C'est par son cœur que ce religieux, du reste fort instruit et fort distingué, voulut surtout servir dans la grande armée du bien. Aussi ses funérailles furent-elles marquées par un grand concours de peuple. Pendant les quelques heures où son corps fut déposé dans l'église Sainte-Marie la foule fut nombreuse.

Aux funérailles l'église se remplit de prêtres de représentants des communautés religieuses et de fidèles. Le Révérend John C. Coffee, curé de la paroisse de Saint-Ignace célébra la messe, avec le Révérend Père Dwyer, O.M.I., comme diacre, et le Révérend Père McNeil, de l'Immaculée Conception, comme sous-diacre. Le chœur chanta la messe grégorienne.

Les porteurs, les Révérends Pères Magnan, Hillard, O'Donnell, Stener, Kowalski et M. l'abbé Lee, de Saint Edouard, transportèrent le corps au catafalque et une procession d'une vingtaine de voitures environ se rendit ainsi jusqu'au cimetière Sainte-Marie. Au printemps les restes seront transportés au cimetière des révérends Pères Oblats, à Saint-Charles.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, qui assistait au service, fit une allocution de circonstance et célébra avec onction la vertu du saint Oblat.

## 33eme Anniversaire

Le *Journal de Waterloo* atteignait son trente-troisième anniversaire avec son dernier numéro. Nos meilleurs souhaits à notre très estimé confrère.

## Sir George Ross.

Sir George Ross, leader du parti libéral au Sénat et ancien premier-ministre d'Ontario, est mort same-

Depuis plusieurs semaines, la ville de Toronto suivait avec une douloureuse attention la maladie dedeux de ses hommes politiques Ross et sir James Whitney. Deux chefs de parti, deux chevaliers du roi, deux anciens rivaux, l'un premier-ministre de sa province, l'autre ayant occupé cette grande fonction.

Sir James Whitney est en convalescence; il a même quitté l'hôpital, où il était voisin de chambre du chef libéral. Avant son départ il a sollicité la faveur de dire adieu à son adversaire de jadis. Mais cet adversaire était déjà à l'agonie.

Sir Georges Ross avait soixante-treize ans. C'était un homme politique de grande envergure. Il avait une véritable formation d'homme d'Etat. Son malheur a été d'arriver au ministère au moment où ce ministère s'effondrait sous des excès nombreux. Quand vint la défaite, sir Wilfrid Laurier qui connait les hommes, invita M. Ross à faire partie du sénat. Depuis le changement de gouvernement, sir Geo. Ross dirigeait l'opposition dans la Chambre Haute.

M. Georges Ross était un orateur éloquent et cultivé. Il avait étudié l'histoire et les classiques; et c'était toujours une jouissance intellectuelle que de l'entendre. Ses adversaires ont combattu avec raison ses théories politiques, mais ils ont toujours rendu hommage à la beauté de son verbe.

## LE SANG GAULOIS

### XX

### PILATRE DE ROZIER

### (1785)

Saluons aujourd'hui le précurseur de nos hommes volants. Comme bien d'autres précurseurs, c'est un Français, et il paya de sa vie les premiers et timides essais qui plus tard devaient permettre au monde entier d'admirer ces palais volants que sont les ballons dirigeables de nos jours.

L'enthousiaste physicien qui était Pilatre avait l'âme d'un savant doublée de celle d'un héros: Afin de prouver aux incrédules que l'air tiré du fer par l'acide vitriolique était combustible, il n'hésita pas à en remplir ses poumons et à l'enflammer pendant l'expiration.

Le premier ballon à gaz ne fut pas construit par les Montgolfier, comme on le croit souvent. Dès le 27 août 1782 le *Globe* s'était élevé au Champ-de-Mars en présence d'une foule immense, alors que le premier Montgolfier ne s'éleva de la cour du château de Versailles que le 19 septembre.

C'est alors que Pilatre forma le projet de s'attacher au-dessous de la sphère légère. Mais, devant l'opposition de Louis XVI, monarque ami du progrès, mais qui jugeait la tentative imprudente, on fit un essai avec une cage suspendue au ballon, et contenant une chèvre, un mouton et un coq.

Le voyage de neuf minutes s'effectua bien et à l'arrivée des témoins sur les lieux de l'atterrissage la chèvre n'avait aucun mal, le mouton broutait paisiblement ; l'innocent animal ne se doutait pas qu'il venait d'exécuter une expérience que les hommes les plus intrépides n'envisageaient point sans quelque appréhension et que seul, peut-être, un Pilatre pouvait tenter.

Mais le coq, avait une aile écorchée, et bien que plus de dix témoins fussent prêts à déclarer sous serment que la blessure provenait d'un coup de pied du mouton, la réussite n'était pas complète aux yeux du roi. L'histoire ne raconte pas si le conseil privé fut appelé à en délibérer; mais quand Pilatre renouvela sa demande au roi de s'élever lui-même dans les airs, il se vit refuser l'autorisation.

L'indignation de Pilatre fut violente, mais, à cette époque il n'y avait aucun recours possible contre la volonté du roi.

La seule ressource était de changer l'opinion du Souverain, Pilatre s'y employa aussitôt, et, s'étant bien mis en cour par l'intermédiaire du marquis d'Arlandes, il se montra d'une rare éloquence pour faire revenir le roi sur sa décision qui avait été de se servir d'un condamné à mort pour tenter l'expérience: "Quoi, s'écria Pilatre, nous hésiterions à nous introduire dans le ciel que nos ancêtres se vantaient de recevoir sur la pointe de leurs lances, s'il venait à s'écrouler sur leur tête? Est-ce qu'un vrai sang gaulois aurait cessé de couler dans nos veines !

"S'il y a des dangers, le marquis d'Arlandes et moi, qui sommes de fidèles sujets de Sa Majesté, réclamons l'honneur d'y être exposés. Nous ne voulons pas que l'on nous ravisse cette gloire pour l'accorder à quelque vulgaire assassin, dont la vie appartient au bourreau. Il ne faut pas que l'immortalité devienne un refuge contre la potence !"

Le reconnaissez-vous le Sang Gaulois? Il s'agit de mourir.... cette fois-ci, c'est pour la science ; ce sera pour une idée, pour se sacrifier, ou pour toute autre raison; peu importe: il s'agit de risquer sa vie, "onus réclamons l'honneur d'y être exposés."

L'expérience eût lieu le 4 novembre 1784; l'ascension se fit du parc du château de la Muette et dura vingt et une minutes. Tout se passa bien.

Mais les amateurs d'émotions dramatiques ne tardèrent pas à avoir leur revanche.

Le 15 juin 1785, l'intrépide Pilatre quittait le sol de la ville de Boulogne, avec son élève, le jeune Romain, pour passer en Angleterre en franchissant le détroit par voie aérienne.

Sur une machine de son invention, combinant les idées de Montgolfier et de Charles, il partit, inventeur téméraire, hardi et impétuent, dédaignant les obstacles, en ne se précautionnant pas suffisamment contre l'extrême inflammabilité du gaz hydrogène qui gonflait son ballon. Jean Bart courait moins de risques quand il fumait sa pipe au-dessus d'un tonneau de poudre.

Aussi, sa machine était-elle à peine à quelques centaines de mètres de hauteur, qu'elle prenait feu, et que les deux aéronautes précipités à terre, mouraient quelques instants après leur chute.

Le souvenir de cette mort affreuse a pendant longtemps pesé sur l'idée de Pilatre de Rozier, mais comme le dit fort justement W. de Fonvielle, dans notre France, un accident, voire une catastrophe, n'a jamais arrêté l'essor qui, pour une idée grande et juste, en fut la cause. L'esprit public se rassura. D'autres témérités se produisirent. D'autres accidents mortels eurent lieu, et plus que jamais pourtant, le ciel est ouvert aux aéronautes et aux aviateurs.

F. DENISET.

## Notes Politiques

Il convient de féliciter le gouvernement et l'opposition d'Ontario, la manière énergique avec laquelle ils ont disposé de l'affaire Evanturel. Il est probable que M. Evanturel n'ira pas de sitôt offrir ses services, comme député, à l'Association des Marchands de Liqueur, pour la somme de $10,000 ! !

M. Evanturel a donné sa démission ce matin comme député de Prescott.

* * *

M. W. Tupper, avocat distingué de Winnipeg, fils de Sir Charles Tupper, vient d'être nommé candidat du gouvernement Roblin, dans le comté de Morden-Rhineland. M. Tupper est un orateur éloquent et renseigné. Son entrée dans la lutte indique la vigueur avec laquelle le gouvernement Roblin a décidé de mener la compagne électorale.

* * *

Il est encore question de sir Thomas Shaughnessy comme successeur de Lord Strathcona à la position de Haut-Commissaire canadien à Londres. Il est peu probable cependant que M. Shaughnessy quitte le C.P.R. pour lequel il a été un génie bienfaisant depuis de longues années. Les compagnies de chemins de fer ne laissent pas partir de tels hommes.

## Dans la Vérendrye

Dès le lendemain de sa nomination comme candidat du gouvernement Roblin, M. J. B. Lauzon s'est mis au travail. Ceux qui le connaissent savent quelle activité il met dans une campagne électorale.

M. Lauzon et ses amis du comté de LaVérendrye se déclarent assurés de la victoire par une grosse majorité. La politique des Bons Chemins et des Abattoirs Publics, qui forment un epartie importante du programme ministériel, et que M. Lauzon préconise avec énergie, attireront au gouvernement un



M. J. B. LAUZON

grand nombre de recrues dans ce comté.

On dit que M. William Molloy songe à poser sa candidature dans une autre division électorale.

---

Le système des colis postaux inauguré par l'Honorable L. P. Pelletier fonctionne magnifiquement et rend déjà de précieux services. On avait commencé par une limite d'un poids de six livres, mais on accepte maintenant des colis jusqu'à onze livres.

# REVUE DE LA PRESSE

*LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE*

(*Le Soleil*)

La vitalité catholique en Angleterre, depuis la réforme, est merveilleuse. Manchester nous en offre un exemple saisissant :

En 1690, cette ville possédait deux catholiques; en 1700, il y avait treize familles catholiques; en 1778, cinq cents; aujourd'hui, la capitale industrielle de l'Angleterre possède trente-deux églises catholiques qui suffisent à peine aux quatre-vingt mille catholiques qui les fréquentent.

* * *

*LE VRAI GUIDE*

(*L'Action Sociale*)

Comment se fait-il donc que tant de catholiques pourtant cultivés, peut-être même trop cultivés d'une culture mal ordonnée, qui gémissent sur leurs divisions et sur leur impuissance résultant de ces divisions, ne voient pas que Dieu leur a donné, pour qu'ils s'en servent, ce moyen nécessaire d'entente et d'union qu'est l'autorité enseignante et dirigeante du chef infaillible de l'Eglise ?

Comment leurs divisions persistantes et irrémédiables ne leur font-elles pas voir, par l'excès du mal qu'elles causent, que c'est autour du Pape, du Père, et sous ses ordres, que l'union doit se faire ?

* * *

*GARE A LA TYPHOIDE*

(*La Presse*)

C'est à cette saison—celle de la fonte des neiges—que l'eau renferme le plus de germes dangereux; on fera donc bien de suivre un excellent conseil des autorités sanitaires, en faisant bouillir l'eau avant de la consommer. On évitera ainsi un danger grave, le plus commun, de l'avis de tous les hygiénistes.

Il ne faut pourtant pas croire que le germe de la typhoïde se trouve dans l'eau seulement; le vilain vibrion nous guette dans bien d'autres milieux, surtout lorsque ces milieux ne sont pas d'une propreté rigoureuse. La propreté est la base même de l'hygiène; sans elle, il est presque inutile de vouloir lutter contre les épidémies. L'histoire est là pour le prouver. Sans doute, la science a largement suppléé au défaut de propreté dans quelques pays; mais la propreté est toujours la grande souveraine devant laquelle les savants s'inclinent, et les peuples les plus propres sont ceux chez lesquels les épidémies sont les moins fréquentes.

* * *

*L'HON. M. MONK*

(*La Presse*)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Depuis qu'il est sorti du ministère, M. Monk souffre d'une maladie cruelle qui le retient chez lui. Sa condition s'étant quelque peu améliorée à un certain moment, il avait décidé de prendre part aux délibérations de la Chambre durant la session actuelle, lorsqu'une grave rechute le força à renoncer à son courageux dessein. La nouvelle decette retraite soudaine et la lettre d'adieu de l'ex-ministre à ses électeurs de Jacques-Cartier ne manqueront pas de fournir au monde politique une douloureuse surprise, et cette brusque interruption d'une carrière politique en tous points admirable causera de vifs regrets.

M. Monk a toujours été le type du gentilhomme accompli. Poli et courtois dans la discussion, il savait se faire admirer de ses partisans tout en conservant le respect de ses adversaires. Né d'un père anglais et d'une mère canadienne-française, il est l'héritier glorieux des qualités des deux races. Parlant avec une égale aisance les deux langues officielles du pays, il a joué un rôle important dans la politique canadienne, illustrant à la fois notre Parlement et la tribune populaire par sa mâle éloquence, toute pétrie de franchise, d'honnêteté et de patriotisme.

* * *

*LE PERE THOMAS DE CROSS LAKE*

(*L'Ami du Foyer*)

Un homme heureux, c'est le Père Thomas. Grâce à la générosité de quelques abonnés de *l'Ami du Foyer*, il est pourvu d'un traîneau à chiens. Il va pouvoir visiter ses missions et exercer son zèle pour le salut des âmes.

Ces bienfaiteurs du Canada et des Etats-Unis ont été si largement généreux, qu'il a pu acheter pour son traîneau des chiens et du poisson pour les nourrir.

Comment remercier les donateurs? "Voici, dit-il, ce que je vais faire. Le matin à la messe, je penserai à eux et à leurs familles. Quand je conduirai mes chiens, et que je serai bien emmitouflé dans mon traîneau, je me souviendrai d'eux et je trouverai bien le moyen alors de dire quelques "Ave Maria" pour eux. C'est plus facile qu'en courant ou même en marchant, quand il fait froid, car alors le froid coupe la respiration et aussi les "Ave Maria." Ne pouvant assez remercier les bienfaiteurs du missionnaire, je prierai le Bon Dieu et la Sainte Vierge de les remercier pour moi.

Avec mon attelage, je visite mes malades plus régulièrement et plus commodément. J'ai pu aller passer quelques jours à Norway House en l'absence du Père Lecoq. De retour à Cross Lake, je vais partir faire une tournée générale dans les campements d'hiver; ça durera quinze jours. A mon retour, j'irai d'un autre côté et je pourrai peut-être faire quelque bien."

* * *

*FINANCE.*

(*Le Soleil de l'Ouest*)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce ralentissement et cette rareté de l'argent n'étaient pas spéciaux au Canada et tenaient à des causes qui, pour la plupart, n'avaient rien à voir avec l'Ouest,—avenir menaçant en Europe occidentale, guerre des Balkans, etc., etc.

Cependant cette situation s'est fait plus particulièrement sentir ici parce que nous sommes dans une ville naissante.

Il y avait un moyen d'atténuer cet état de choses. Au point de vue réclame et publicité le gouvernement et les entreprises particulières ont fait beaucoup. On sait maintenant de l'autre côté de l'Atlantique que Winnipeg existe, on admet ses possibilités—on ignore complètement ce qu'elle est.—Ce n'est pas seulement dans les campagnes de l'Ouest que l'on devrait envoyer les trains exposition, mais encore aux expositions internationales, interurbaines, et c'est sous les yeux des étrangers qu'il faudrait faire passer des échantillons des produits de l'industrie locale.

* * *

*CHARLES R. DEVLIN*

(*Le Devoir*)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un jour, à Québec, un adversaire, vrai type de politicien rogue et étroit, voulut le taquiner en lui rappelant son vote et son attitude à la Chambre des Communes, sur la question des écoles du Manitoba. "C'est l'épisode de ma vie dont je suis le plus fier ! se contenta de riposter le ministre de la Colonisation, à la barbe de ses collègues. Or, ce vote et cette attitude l'avaient fait mettre au rancart, par tout son parti, pendant près de dix ans. Jamais il n'en a rougi, ni demandé pardon ou excuse. Et ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent que cette attitude lui fut inspirée par des convictions les plus profondes et les plus vivantes, par la foi religieuse qui a dominé toute sa vie intérieure et l'a suivi jusque dans la tombe: il n'était pas de ceux chez qui la croyance en Dieu et au magistère divin de l'Eglise n'est qu'une manifestation accidentelle et fugitive de l'esprit ou l'expression banale d'une tradition non sentie, non vécue.

C'était le vrai type de l'Irlandais catholique traditionnel, avec ses qualités si riches et ses lacunes correspondantes, — ce type que tant de nos compatriotes connaissent si mal ou si peu. Il avait non seulement la haine du renégat, mais une répulsion invincible pour l'Irlandais à demi conquis pa rle snobisme, la fortune ou les honneurs. Aussi fut-il l'un des défenseurs les plus ardents, les plus sincères, les plus constants, des Canadiens-français, de leur langue, de leur histoire, de leur rôle et de leur influence dans la vie nationale.

Il appartenait à cette catégorie d'Irlandais intelligents qui regrettent que les circonstances n'aient pas permis à la masse de leurs compatriotes de se lier étroitement avec les Canadiens-français et de se faire une mentalité française plutôt qu'anglaise. Et toute sa vie intime a prouvé, plus encore que ses actes publics, que cette conviction était sincère et vécue.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Henri Bourassa.*

* * *

*DEVLIN*

(*La Patrie*)

Charles Devlin était la bonté même. Courtois, obligeant, hospitalier, il avait le cœur sur la main. Que de misères il a soulagées et que de consolations il a su donner à ceux qui sonuffraient !

M. Devlin descend dans la tombe plus pauvre que lorsqu'il est entré dans la politique. Bien qu'il ait occupé des postes importants, qu'il ait eu la confiance de ses chefs, qu'il ait été mêlé à de grandes entreprises, il n'a jamais songé à acquérir de la fortune, se disant sans doute, que Dieu qu'il servait de son mieux, prendrait soin des siens.

Ce n'est pas souvent que l'occasion nous est donnée de signaler à l'admiration du peuple, un pareil dévouement à la chose publique et une pareille abnégation !

Le regretté défunt laisse une veuve et huit enfants qui étaient son bonheur et qui l'adoraient.

## A Nos Abonnés en retard

**Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.**



### Chambre de Commerce de St-Boniface

Le banquet annuel de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface aura lieu le jeudi 26 mars, en la grande salle de l'Académie Provencher, rue Cathédrale.

On pourra se procurer des cartes chez Monsieur J. B. Leclerc, 17 avenue Provencher et chez Monsieur C. D. Carson, coin Taché et Marion. Prière de se hâter. 19-20



### Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.



### ON DEMANDE

Des hommes sont demandés de suite pour suivre les cours de l'Ecole des Machines à Gazoline à Winnipeg. On y apprend à conduire et réparer les Locomobiles à Gaz, les automobiles, et les chariots automobiles—aussi les machines Marines fixes, et Traction à la Gasoline. Quelques semaines de leçons sont seulement nécessaires. Nous avons une agence gratuite d'emplois qui est notre propriété dans presque chaque grande ville du Canada et des Etats-Unis. Ecrivez ou voyez-nous pour pamphlets illustrés.

Rue Main, Winnipeg
(*En face de l'Hôtel-deVille*)
(*En haut*)



**On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.**

# De par le Monde

### CHINE MODERNE

Pékin.—D'après un télégramme reçu ici récemment, quatre mille hommes ont été tués dans deux différentes batailles entre les troupes du gouvernement et les brigands "Loups Blancs" sur la frontière de Honan-Anhui. Les troupes du gouvernement se sont servi d'aéroplanes pour atteindre les rebelles, qui, peu après, furent attaqués et dispersés.

### Un journaliste français publierait un Illustré au Canada.

M. Gabriel Verdier, correspondant officiel de Revues Françaises, Lafitte et particulièrement de "Je sais Tout", est de passage à Ottawa, en ce moment.

M. Verdier désirerait publier un supplément illustré ayant trait au commerce et à l'industrie canadienne.

Son article s'illustrera de plusieurs photographies d'Ottawa, de ses monuments et de ses principaux édifices.

### L'ex-valet du cardinal Rampolla arrêté.

Rome.—Guiseppe Caretti le valet du feu cardinal Rampolla, a été arrêté sur l'ordre de l'avocat de la couronne, et mis en prison. Il est accusé d'avoir dérobé plusieurs articles appartenant au cardinal Rampolla, comprenant une chape de grande valeur qui, dit-on, a été vendue à un prélat du Vatican.

Depuis la mort du Cardinal Rampolla, le valet a été soupçonné d'avoir volé la boite qui contenait le testament du cardinal. D'après une enquête fate par la police, Carretti achetait beaucoup de billets de loterie, et dépensait beaucoup trop d'argent pour le salaire qu'il gagnait.

### L'ANARCHIE AU PORTUGAL

Madrid. — Le sous-Secrétaire d'Etat pour l'Intérieur, a annoncé que l'anarchie régnait dans la république portugaise où le nombre des révolutionnaires s'accroit rapidement, il est impossible d'obtenir des renseignements complets ; car les communications télégraphiques entre l'Espagne et le Portugal sont rompues.

### Signaux lumineux pour passages à niveau et coins de routes dangereux.

Les progrès de l'automobile ont déterminé sur les routes un énorme accroissement de trafic; les véhicules mécaniques de tous genres prennent des vitesses parfois excessives. Aussi la nécessité se fait-elle sentir de plus en plus pressante de disposer aux passages à niveau, pour la nuit, des signaux optiques permettant aux conducteurs de reconnaître à temps si les passages à niveau sont ouverts ou fermés. Ces signaux sont constitués par des lampes éclairant un signal peint en noir, sur une vitre dépolie, l'intensité lumineuse doit être suffisante pour lui assurer une visibilité parfaite et rendre le signal efficace.

Ce genre de signaux lumineux est également à recommander pour les coins de routes dangereux. L'Allemagne et l'Angleterre les emploient déjà. Il serait bon que les passages à niveau au Canada et les coins dangereux soient éclairés de cette manière, car plusieurs accidents dont quelques-uns mortels auraient pu être évités.

### MORT D'UN CARDINAL

Salzurg, (Autriche).—Le cardinal Joham Katschthaler, archevêque de Salzburg, est mort le 28 février. Il était né en 1832 et avait été créé cardinal en 1903.

### UN EMPRUNT DE 25 MILLIONS

Le gouvernement vient de placer à Londres un nouvel emprunt de 25 millions en débentures à 4 pourcent 1960. Le gouvernement se réserve le droit de racheter après 1940. L'emprunt a été souscrit par des financiers à 99, ce qui est considéré comme un prix favorable.

La somme empruntée est destinée à payer d'abord 1,000,000 de livres sterling de bons du trésor dont l'échéance tombe le 16 mars.

$10,000,000 serviront à payer les débentures garanties 3 pour cent du Grand Tronc Pacifique.

$7,500,000 pour payer le reliquat de l'emprunt du Grand Tronc Pacifique. Le reste des 25 millions sera dépensé au Canada.

Le gouvernement affirme que cet emprunt n'augmentera pas la dette nette du Canada.

### Les Suffragettes menacent le roi d'Angleterre.

Londres. — Mme Dacre-Fox a pu faire parvenir au roi la lettre écrite par Mme Emmeline Pankhurst, lettre dans laquelle le chef des suffragettes militantes demande au souverain de recevoir une délégation de femmes. Cette délégation protestera contre les mauvais traitements infligés aux suffragettes prisonnières.

Mme Dacre-Fox a dit: "Si le roi est assez imprudent pour refuser de recevoir une délégation, nous trouverons bien le moyen d'entrer dans le palais de Buckingham."

### UN ROI AVIATEUR

Bruxelles, Belgique. — On annonce que le roi Albert, dès qu'il sera rétabli, se rendra en France et tentera d'obtenir le diplôme de pilote d'aéroplane.

### PARIS ET LA GUERRE

Au sujet de la question de l'approvisionnement de Paris en temps de guerre, M. Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a déclaré à un journaliste:

"Le problème consiste à approvisionner la capitale de vivres du 8e au 20e jour d'une mobilisation; car après cette période, le ravitaillement pourra de nouveau s'effectuer d'une manière normale. Pour les premiers huit jours, il y a des réserves suffisantes de grains et de farine.

"Pour assurer l'approvisionnement du 8e au 20e jour, le gouvernement, considérant que la consommation quotidienne de Paris, en fait de céréales, est d'environ 10,000 quintaux, a demandé la création d'un stock de 100,000 quintaux. Afin d'empêcher une spéculation abusive, les achats seront effectués peu à peu, et, afin de gagner un nombre de commerçants aussi grand que possible au projet la prime qui était jusqu'ici de 3 francs, sera portée à 4 francs par quintal."

### UN JUGEMENT EXTRAORDINAIRE

New-York—Le juge Davis vient de rendre un jugement fort peu ordinaire. Il a condamné à sept ans et demi d'abstinence de liqueurs enivrantes un individu passible de sept ans et demi de prison. En effet, J. A. Sheridan, président de l'Association indépendante des commerçants de glace, a été trouvé coupable d'avoir voulu extorquer $1,000 de la "Knickerlocker Ice Company," en la menaçant d'une campagne de presse.

"Il est évident, dit le juge à l'accusé, que vous êtes une victime de l'ivrognerie. Il serait bon de vous empêcher de boire. Je suspendrai donc la sentence; mais, si pendant les sept années qui vont suivre vous êtes pris à boire, vous serez traduit devant la justice et condamné à sept ans de prison.

### LE JEU A BORD

Les grands transatlantiques sont ordinairement des rendez-vous de joueurs professionnels qui écorchent les naïfs autour du tapis vert. Dans la dernière traversée d'un paquebot à la mode, une cagnotte de cinq mille piastres a été enlevée par des grecs sans qu'il y ait eu la moindre arrestation.

La police du bord est généralement bien faite sur divers sujets tout à fait secondaires, mais elle n'est pas faite du tout contre le jeu, et les vols à la carte filée, à la carte biscautée ou au pari sur la vitesse du navire, se font ouvertement sans que jamais les coupables puissent être pincés.

Il semble que les coureurs de paquebots devraient être reconnus par les trésoriers du bord, aussi bien et aussi facilement que les écumeuses de michés qui font traversées sur traversées et se fiancent chaque fois avec quelque bon jeune homme riche, qui perd à la fois, au débarquement, sa fiancée de quelques jours, ses illusions sur la constance féminine, et ses billets de banque trop facilement confiés à la jeune fille de son rêve.

La peste du jeu dans les transatlantiques est certainement le côté le plus désagréable du voyage, et n'est pas recommandée comme délassement aux personnes qui passent l'eau pour le bien de leur santé.

---

**On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Albèrta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.**

---

Abonnez-vous au *Manitoba* $1.00 par année.





## Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour l'érection des bâtisses de l'Agence à Touchwood Hills", seront reçues jusqu'à midi, le 25 mars 1914, pour la construction des bâtisses suivantes :

Sur la moitié nord de la section 11, Canton 20, Rang 17, à l'ouest du 2ème méridien, adjacent au Canton de Punnichy, Saskatchewn.

Une bâtisse pour la résidence de l'Agent des Sauvages, Plan No. 263.

Une bâtisse pour la résidence du Commis de l'Agent des Sauvages, Plan No. 274.

Une bâtisse pour la résidence de l'Interprète de l'Agence des Sauvages, Plan No. 267.

Une bâtisse pour le bureau et le magasin, Plan No. 268.

Une étable, Plan No. 264.

Sur la Réserve Gordon, huit milles de Punnichy, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Sur la réserve Muscowequan, deux milles de Lestock, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Sur la réserve Poorman, neuf milles de Raymore, sur la ligne du Grand Trunk Pacific.

Une bâtisse pour la résidence du Fermier, Plan No. 274.

Une étable, Plan No. 265.

Les plans et les devis pour toutes ces bâtisses pourront être vus, aux Pureaux de Poste, à Punnichy, Kenora, Watrous, Melville, Fort Qu'Appelle, Indian Head, ainsi qu'aux Bureaux des Terres à Régina, Saskatoon et Humboldt, et aux Bureaux des Sauvages à Kutawa, Saskatchewan, et à Winnipeg, Manitoba. Ces plans et devis peuvent aussi être obtenus sur demande au Département des Affaires des Sauvages, Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumisison, et payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie, et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumisionnant refuseraient de signer le contrat, ou négligeraient d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

Les soumisisons devront mentionner le prix de chaque bâtisse, pour chaque endroit séparément.

Toutes les bâtisses devront être achevées pour le premier septembre 1914.

La plus basse, ni la plus haute soumission, ni aucune autre soumision ne seront nécessairement acceptées.

L'insertion non autorisée de cette annonce dans n'importe quel journal ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT,
Aide-Surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 11 février 1914.



## Cité de St. Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Règlement No. 1056, de la Cité de Saint-Boniface, a été soumis au, et lu une première et seconde fois, par le Conseil de la dite Cité, et sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur ce règlement conformément à la Section 493 de la Charte de Saint-Boniface, aux temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette approximative de Vingt-Cinq Mille Dollars ($25,000.00) par l'émission et la vente de débentures, afin de payer le déficit entre le coût actuel de la construction projetée d'égouts souterrains sur les rues suivantes :

Sur la rue Aulneau, à partir de la rue Hamel, à la rue Victoria.

Sur la rue Victoria, à partir de larue Aulneau à la rue St. Jean-Baptiste.

Sur la rue St. Jean-Baptiste, à partir de la rue Victoria à la rue Bertrand.

Sur la rue Bertrand, à partir de la rue St. Jean-Baptiste à la rue Des-Meurons, et le montant imposable sur les propriétés bénéficiant directement des dits égouts, de $2.50 du pied de frontage, tel qu'autorisé par la Charte de la Ville.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des électeurs, pour ou contre le dit règlement, est le premier jour d'avril, A.D., 1914, à partir de nuef (9) heures du matin, jusqu'à (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface, seront tenus aux endroits suivants :

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, au ou près du coin de l'Avenue Provencher et la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de votation No. 2, au ou près du coin de l'Avenue Taché et la rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de votation No. 3, au ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de votation No. 4, au ou près du coin des rues Marion et desMeurons

QUARTIER No. 5

Bureau de votation No. 5, au ou près du coin de la rue Marion et l'Avenue Taché.

Le trente-et-unième jour de mars, A.D., 1914, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville, de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroits arrêtés, pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de promouvoir le passage du dit règlement, et aussi pour la nomination de représentants de ceux qui sont intéressés et désireux de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation et aussi pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des bulletins par le Greffier de la Cité de Saint-Boniface, qui aura lieu le troisième jour d'avril, A.D., 1914, à midi, dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface, Province de Manitoba.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce quatrième jour de mars, A.D., 1914.

J. B. COTE,
Greffier.
St. Boniface, Man., le 4 mars 1914.



## AVIS

THE PRUDENTIAL LIFE INSURANCE CO.

AVIS est donné par les présentes que demande sera faite à la session actuelle du Parlement du Canada par la Prudential Life Insurance Co.; compagnie incorporée par la Législature du Manitoba, chapitre 67 des Statuts du Manitoba 1902, aux fins d'obtenir l'incorporation de la dite "Prudential Life of Canada" avec bureau principal à Winnipeg et le pouvoir de reprendre les affaires, l'actif et le passif de la Compagnie provinciale et de faire de l'Assurance vie par tout le Canada en y comprenant toutes les branches qui s'y rattachent ou pourront s'y rattacher par de nouvelles licences accordées à la compagnie en vertu des articles des statuts et y ayant trait, et ce avec tous les pouvoirs nécessaires, usuels ou fortuits en vertu de l'Acte des Assurances de l'an 1910.

Ce 5ème jour de mars 1914.

THE PRUDENTIAL LIFE INSURANCE COMPANY.

Per G. H. MINER,
Directeur-Gérant.

4ème plancher Keewayden Bldg.
Winnipeg, Man. 19-23

## Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Tender for Implement Shed", seront reçues au Département des Travaux Publics jusqu'au mercredi 18 mars a midi pour la construction d'un hangar a fournitures au Collège d'Agriculture de St-Vital.

Les plans et détails pourront être consultés à l'Office de l'Architecte Provincial, No. 261 Fort Street, Winnipeg.

Les soumisisons doivent être accompagnées d'un chèque accepté d'un montant de 5 p.c. de la valeur totale de la soumisison. Ce chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Manitobain au cas où le soumissionnaire agréé refuserait de ratifier son contrat par écrit ou l'ayant fait, n'en exécuterait pas tous les détails.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 7 mars 1914. 19-23

FEUILLETON DU *MANITOBA*

# UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 23

(*Suite*)

—Oûi, Tom, répondit Trim en se levant debout et se plaçant contre la porte.

En ce moment, Léon, accompagné de deux matelots armés de pistolets, parut avec une lumière au haut de l'escalier. La figure cadavéreusement bleue de Pluchon, reflétait toutes les terreurs de son âme. Un secret pressentiment lui disait que le jour des rétributions était arrivé, et son cœur, si froidement méchant dans l'exécution d'un crime,s'affaisait sous le poids de ses propres forfaits, plus par poltronnerie que par remords.

—Quel est celui qui conduit la voiture? demanda Tom à Trim à demi-voix.

—Un charretier appélé au hasard.

—Allons-nous l'arrêter ou le laisser partir ?

—Laissons partir li, li n'y connaît rien à mon l'affaire.

Tom sortit un instant, et congédia le charretier, après lui avoir payé sa course.

Ayant fermé la porte aux verroux, il fit garroter les trois prisonniers que l'on conduisit dans le magasin à l'étage supérieur.

—Mais tu saignes, Trim, lui demanda Tom aussitôt qu'ils furent montés au magasin. Qu'as-tu? Comment tout cela est-il arrivé?

—Oh! pas grand chose; moué l'a eu un piti rixe avec ces trois l'hommes là.

—Mais tu es blessé !

—Pas blessé, égratigné l'un peu; mais ce qui l'été bien pu terrible, c'est que mon la blouse, toute neuve, est déchirée.

—Ta blouse, ça n'est rien; voyons la blessure.

Tom examina la blessure de Trim; elle était légère et de peu de conséquence. Tom la lava avec de l'eau de vie, ainsi que deux ou trois contusions qu'il avait à la tête. Après ce pansement, Tom se fit raconter tous les détails de l'aventure de la soirée.

—Maintenant, continua Trim, moué va m'en l'aller trouver mon maître; li peut l'être inquiet si moué pas retourné. Prendé bien soin de ces prisonniers, surtout de c'ti là; il été un fameux coquin ! faut pas li échappé di tout!

Et il désigna luchon qui tremblait de tous ses membres.

—Que ça ne t'inquiète pas, c'est mon affaire.

—Ah! disé donc, comme li fait ti que c'ti là, et il montra Léon, li l'été libre ?

—Ruse de guerre, je t'expliquerai cela plus tard.

Pluchon jeta un regard désespéré sur Léon, se sentant presque défaillir, à l'idée qu'il avait tout découvert.

—Bonsoir, Tom !

—Bonsoir, Trim !

Trim se hâta de retourner chez madame Regnaud, choisissant de préférence les rues les plus fréquentées, de crainte de faire quelque rencontre désagréable, à cette heure avancée de la nuit.

A la bourse St. Louis, où il y avait grand bal ce soir là, Trim, en passant près d'un groupe de trois à quatre personnes, qui fumaient leurs cigares à la porte du café, s'arrêta, en entendant mentionner le nom du capitaine Pierre.

—Je crois vraiment qu'elle ne détestait pas le capitaine, disait une des personnes du groupe; mais sans présomption, je puis avouer qu'il n'avait pas de chance; et pourtant c'était un bel homme. et brave, ma parole, très-brave!..... Pauvre St. Luc!... mourir si jeune !

Trim reconnut la voix éclatante du comte d'Alcantara.

—Pourquoi n'aurait-il pas eu de chance? demanda un des fumeurs.

—Vous êtes un farceur, répondit le comte d'Alcantara, vous voudriez que je vous confiasse mes intimités; c'est mon secret. Tout ce que je puis vous dire, sans blesser les convenances, c'est que le capitaine était fort jaloux de moi.... Pauvre capitaine, il avait bien tort, que Dieu bénisse son âme, car, foi de gentilhomme, ce n'était pas moi qui courait après la petite, c'était elle qui s'était éprise de moi et me poursuivait partout.... hem! hem !

—Vous ne poétisez pas un peu, comte ?

—Réalité, mon cher, réalité; et si son amie, mademoiselle Thornbull, était ce soir au bal, vous en verriez bien d'autres! celle-là, elle était folle de moi,, c'est le mot, folle; une véritable frénésie! et jalouse !... Aussitôt que je parlais à Miss Gosford, Miss Thornbull devenait rouge, bleue, blanche; c'était la même chose de Miss Gosford quand je parlais àMiss Thornbull.

—Mais il me semble que la jolie Anglaise n'a pas eu ce soir l'air de vous adorer.

—Oh! les filles! s'écria le comte en se dressant sur ses talons et regardant les étoiles en tournant les yeux, qui peut se vanter de les comprendre? Profondes comme l'abîme, qui peut sonder le fond de leurs cœurs? Elles ne paraissent en public qu'avec un masque sur toutes leurs actions, une déception dans leurs regards, un mensonge sur leurs lèvres... Mais dans le tête-à-tête! Allez, je m'y connais.

Trim ne resta pas pour entendre la fin de la conversation. Il se rendit chez madame Regnaud où il arriva au moment où Toinon se disposait à fermer les portes à clef, n'espérant plus qu'il vint cette nuit coucher à la maison ou auprès de son maître, qui dormait du sommeil le plus tranquille, ne s'étant pas réveillé une seule fois de toute la soirée.

## CHAPITRE XXI

### RETOUR À LA VIE ACTIVE

La vigoureuse constitution du capitaine Pierre, jointe à deux jours de tranquillité, à une diète prudente, à deux nuits de repos et au bonheur de se sentir libre, avait triomphé de la maladie; et le matin du troisième jour, quand le soleil éclaira sa chambre et que les chants du moqueur vinrent égayer son réveil, le capitaine se sentit tellement rafraichi qu'à l'exception d'un peu de faiblesse, il se trouva aussi bien qu'il eut pu le désirer.

Trim, enveloppé dans une couverte, s'était jeté tout habillé et dormait comme un bienheureux, couché sur le plancher au pied du lit de son maître.

Il était encore de bien bonne heure, et Pierre, afin de ne réveiller personne dans la maison, se leva tout doucement et appela Trim, en le secouant assez vigoureusement pour le tirer de son profond sommeil.

—Trim, lui dit-il quand il l'eut réveillé, je vais aller à bord du *Zéphyr*, j'ai besoin de voir ce qui s'y passe; j'irai ensuite déjeûner avec M. Meunier, s'il est de retour de la campagne où tu m'as dit qu'il était allé.

Dans tous les cas, tu diras à madame Regnaud de n'être pas inquiète, que je me sens parfaitement bien, et de ne pas m'attendre pour déjeûner.

—Vous pas pouvez sortir à c'heure, le docteur li l'a dit vous pas sorti di tout encore.

—Si le docteur me voyait, il me trouverait assez bien pour me laisser sortir. Et d'ailleurs il faut absolument que je voie M. Léonard et M. Meunier. Après cela je penserai à madame Coco-Létard et à ses élèves !

Trim vit avec terreur sur la physionomie de son maître sa décision de sortir, pour aller chez M. Meunier et à bord du *Zéphyr*. Quoique son maître lui parut parfaitement rétabli, il croyait que s'il apprenait subitement la mort de M. Meunier, cette nouvelle ne lui causât une réaction, aussi fit-il tout en son pouvoir pour le détourner de sa résolution.

—Moué va couri cri M. Lénard, et amené li à li tout suite: pis moué couri l'après chez M. Meunier, quoique moué sé bien li pas vini, car li l'été pas vini encore hier soir, dit Trim en élevant sa voix.

—Ne parle pas si fort, tu vas réveiller les personnes qui dorment dans la chambre voisine.

C'était bien cela qu'espérait Trim, et il comptait sur l'influence de Mme Regnaud pour dissuader le capitaine de sortir, au moins avant que le docteur eut donné son opinion sur la convenance de l'informer de la mort de M. Meunier, qu'il ne fallait lui apprendre qu'avec les plus grandes précautions.

—Vous l'été encore faible; et pis c'est pas tout, continua Trim sur le même ton. il été bon vous pas montré li dans les rues, avant nous l'attrapé, tous ceux qui voulé faire li mouri dans l'cachot; moué croyé y avait grand complot et M. Léonard itou.

—C'est justement pour cela que je veux voir M. Léonard.

—Eh bin ! moué couri cherché li. Et tout en disant cela, Trim sortit de la chambre.

Il a peut être raison, pensa le capitaine quand Trim fut sorti; il doit y avoir eu quelque complot dans lequel les Coco-Létard ne jouaient qu'un rôle secondaire. En effet ce n'était pas mon argent qu'ils voulaient avoir, d'ailleurs savaient-ils si j'en avais sur moi? Il doit y avoir quelque main puissante et secrète qui faisait mouvoir les fils de cette trame. Nous verrons.

Tout en faisant ces réflexions, le capitaine s'habilla, après quoi il passa tout doucement dans le salon où il s'assit sur un fauteuil près de la table sur laquelle il y avait plusieurs journaux. Il en prit un qu'il se mit à lire avec avidité. C'était le Courrier de la Nouvelle-Orléans. Ce que Trim avait tant redouté arriva, sans que le capitaine Pierre eut mis les pieds hors de la maison de Mme Regnaud.

Voici ce qui se trouvait sur le journal: "A peine annonçions-nous l'arrivée du trois mâts le *Zéphyr*, venant du Brésil, et la glorieuse conduite de son capitaine lors de la rencontre des pirates, dont nous avons donné la description dans notre dernier numéro, que nous avons à enregistrer aujourd'hui sa mort prématurée et sa fin tragique. Le jeune Pierre de St. Luc arrivait justement à temps pour recueillir l'immense succession que lui avait léguée son bienfaiteur; mais la providence en avait ordonné autrement, et à peine les cendres de feu M. Alphonse Meunier avaient-elles eu le temps de se refroidir, que celles de son héritier ont été déposées près des siennes. Son corps fut trouvé flottant au bayou bleu, noyé par accident, suivant le rapport du Coronaire.

"Les funérailles du capitaine Pierre de St. Luc ont eu lieu à la cathédrale, à midi précis. Une foule immense assistait à la cérémonie; la présence des matelots du *Zéphyr* et du *Sauveur*, rangés quatre de front à l'arrière du cercueil, donnait à la procession un air de solennelle grandeur."

Le capitaine lut à deux reprises l'article du Courrier, sans pouvoir y rien comprendre. Il regarda à la date de la publication; c'était celle du 1er novembre 1836.

—Mais c'était bien avant-hier ! se dit le capitaine, en relisant l'article pour une troisième fois. Oui, c'est ça, c'est bien ça.. Comment? M. Meunier mort ! et moi mort, noyé, enterré... mes funérailles.. mes matelots à mes funérailles ! - oui, c'est bien ça. Et pourtant, je ne dors pas..... En vérité, je n'y comprends rien !

Le capitaine mit le journal sur la table, se rejeta en arrière dans le fauteuil, et le front appuyé dans ses deux mains, les coudres aux bras du fauteuil, il se mit à réfléchir. Mais plus il réfléchit à ce que contenait le Courrier, plus les choses lui parurent énigmatiques, à l'exception néanmoins de la mort de M. Meunier, son bienfaiteur, son père; plus que son père, puisque son père il ne l'avait jamais connu.

Pierre sentit son cœur oppressé d'une immense douleur; et à mesure que surgissaient à sa mémoire les vertus, les bontés, la tendresse, les attentions et les bienfaits de M. Meunier pour lui, il se sentait de plus en plus accablé sous le poids du coup dont il était frappé, dans ce qu'il avait de plus cher au monde, la personne dans laquelle il avait concentré toutes ses affections et son amour filial.

Il demeura quelque temps absorbé dans sa douleur, puis il se leva, fit trois à quatre tours dans le sable à Dieu, parce qu'elle était sinauprès de la table, regarda quelques instants le journal, qui lui avait appris la mort de son bienfaiteur, sans y toucher. Ses yeux semblaient se couvrir d'un voile, il regardait et tout ce qui se trouvait sur la table lui apparaissait comme une masse confuse. Il eut voulu pleurer, mais il ne le pouvait pas. Il se frotta les yeux, prit le journal dans ses mains, et pour une quatrième fois lut le compte-rendu qu'il contenait. Il n'y avait pas à s'y méprendre: M. Meunier était bien mort ! A l'idée des vertus de son bienfaiteur, de sa générosité si bienfaisante pour les malheureux, de sa piété si sincère durant sa vie, vinrent se joindre la pensée et l'image des récompenses qui lui avaient été réservées dans l'autre monde; insensiblement il fléchit les genoux et se prosternant devant son Dieu, il offrit une prière fervente du fond de son cœur. Cet homme qui, depuis des années, n'avait pas fait une prière, n'avait pas demandé un secours au ciel, n'avait pas offert un remerciement pour les grâces et les faveurs qu'il avait reçues, courbait en ce moment son front devant le Souverain juge du monde, devant lequel tôt ou tard doivent venir s'humilier les plus orgueilleuses têtes et les cœurs les plus endurcis. La prière du capitaine Pierre fut agrélon, la tête penchée pius il revint cère, parce qu'elle partait de l'âme; et il en fut récompensé. D'abondantes larmes coulèrent silencieusement de ses yeux, et soulagèrent sa poitrine; il se sentit plus fort, car il avait demandé de la force au Dieu tout-puissant; il se sentit plus calme, car il avait demandé du calme au Dieu de toutes consolations.

Au moment où Pierre se relevait, la figure encore toute baignée de pleurs, Madame Regnaud entrait dans le salon. Elle fut fort étonnée de voir le capitaine tout en larmes, et s'empressa de lui en demander la cause. Il lui montra du doigt le journal qui était sur la table.

—Ah ! s'écria Mme Regnaud, cette Mathilde ! je lui avais bien recommandé pourtant de cacher toutes les gazettes. Mais aussi qui aurait pu se douter que vous seriez si matinal !

—N'en voulez pas à mademoiselle Mathilde de son oubli, répondit le capitaine avec un soupir, tôt ou tard j'aurais appris cette fâcheuse nouvelle; peut-être valait-il mieux que ce fut de cette manière, car c'était la volonté de Dieu, et il me donne la force de la supporter.

—Oui, mon pauvre Pierre, continua Mme Regnaud qui savait qu'il n'y a rien de si propre à calmer les grandes douleurs que d'y associer le nom de Dieu, c'était la volonté de Dieu, et tout ce qu'il fait est pour le mieux. Soumettons-nous avec résignation à ses volontés, c'est le moyen de lui être agréable et de reconnaître son infinie bonté.

—C'est ce que j'ai fait, ma bonne Mme Regnaud, et je me sens plein de force et de résignation.

—J'entends quelqu'un ouvrir la porte de la cuisine.

—Tiens ! c'est toi, Trim, s'écria Mme Regnaud.

—Oui, madame, répondit Trim en faisant un salut.

—As-tu amené M. Léonard? demanda le capitaine.

—Oui, li l'été à la porte, où moué a dit li d'attendé jusqu'à ce que vous diré li pour vini.

—Fais-le entrer, madame Regnaud me permettra bien de le recevoir dans ma chambre.

—Mais certainement, mon Pierre; dans ta chambre ou dans le salon. Fais comme si tu étais chez toi, ne te gênes pas.

Quand M. Léonard fut entré dans la chambre à coucher du capitaine, celui-ci prit affectueusement son esclave par la main et se retournant vers M. Léonard, il lui dit: "Voici mon meilleur ami, je lui dois la vie; je vous prends à témoin que de ce jour il est libre et je veux qu'il soit traité comme tel jusqu'à ce que les formalités de la loi aient pu être remplies à cet effet. Si vous n'avez pas d'objection, nous le ferons entrer avec nous pour nous consulter ensemble car nous avons bien des choses à faire, et j'ai besoin de son avis." M. Léonard approuva le capitaine; tandis que Trim, tout confus et ne trouvant pas de paroles pour exprimer ce qu'il ressentait, regardait le capitaine avec de grands yeux étonnés.

Ce qui étonnait le plus Trim, ce n'était pas l'offre que lui faisait son maître de sa liberté, il la lui avait déjà offerte vingt fois, comme nous l'avons dit, et il l'avait toujours refusée; ce n'était pas non plus de lui entendre dire qu'il lui devait la vie, il n'avait fait en cela que son devoir et il ne s'en attribuait aucun mérite particulier. Tom en avait fait autant, et tout autre en eut fait de même, pensait le nègre; mais ce qui pour lui valait mieux, mille fois mieux que la liberté, c'était de s'entendre appeler le meilleur ami de son maître, de sa propre bouche, et en présence du premier lieutenant du *Zéphyr*, en dépit des préjugés si enracinés des blancs contre les esclaves, espèces de choses qui ne sont ni hommes ni bêtes !

Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que le capitaine put obtenir de Trim qu'il entrât dans sa chambre pour prendre part aux délibérations qui allaient avoir lieu; et quand il fut entré, il fut impossible de le décider à prendre une chaise, il voulut absolument rester debout.

Le capitaine demeura plus de deux heures renfermé avec ces deux hommes, dans sa chambre, en secrète consultation.

Quand il sortit pour aller déjeûner, sa figure était pâle, son front soucieux, son regard fixe; il tenait à la main la petite bouteille de poison, que Pierrot avait donné à Trim, lorsque celui-ci suivit le mulâtre dans le jardin de M. Meunier. Avant d'entrer dans la salle à déjeûner, où l'attendait Mme Regnaud et sa fille, le capitaine enveloppa soigneusement la petite bouteille dans un morceau de chamois et la mit dans sa poche de gilet.

Après avoir présenté ses excuses à Mme Regfinaud et à sa demoiselle de les avoir fait attendre, ils s'assirent à la table, sans dire un mot. Le repas se passa dans le plus grand silence, mais non sans une grande envie de la part de Mme Regnaud d'apprendre l'histoire du capitaine. De temps en temps elle jetait un coup d'œil furtif sur ce dernier, qui, sans lever les yeux de dessus son assiette, mangeait plus de l'air d'un homme qui accomplit une œuvre de nécessité et d'habitude, que pour satisfaire un appétit qu'il ne semblait pas avoir. Avant de se lever de table cependant, il dit à Mme Regnaud :

—Vous devez avoir hâte de savoir comment il se fait que l'on m'ait cru mort, et que l'on ait enterré un étranger pour moi.

—Eh bien! oui, Pierre; j'avoue que j'en suis assez curieuse.

—J'ai été victime d'un odieux mais habile complot, et c'est afin d'en découvrir les auteurs que je vous demande la permission de rester encore quelques jours avec vous. J'ai besoin de rester caché pour quelque temps aux yeux du monde, qui doit me croire mort.

—Certainement; reste tant que tu voudras.

—J'aurai encore besoin d'abuser de votre bonté jusqu'au point de vous prier de vouloir bien me permettre de recevoir dans ma chambre quelques personnes que j'ai prié M. Léonard d'aller chercher.

—Mais sans doute. Je t'ai déjà dit que tu étais chez toi; ne te gênes pas, sans cela tu me ferais de la peine et à Mathilde aussi.

(*A suivre*)

# Page du Cultivateur

## Alimentation du Cheval de Travail

L'alimentation du cheval a pour base la paille, le foin, le son, et principalement l'avoine.

*La Paille.*—De toutes les pailles, des graminées, celle du froment est des plus utilisées pour la nourriture du cheval parce que, de toutes, elle est réputée la plus alimentaire et que cet animal la préfère à toutes les autres.

Les propriétés alimentaires de la paille de froment sont démontrées par l'expérience, contradictoirement à l'analyse chimique. L'analyse, en effet, ne trouve en elle qu'environ 12 pour 100 de principes nutritifs, et cependant, en Angleterre, on nourrit exclusivement avec de la paille les vaches qui ont cessé de donner du lait. Cette paille se donne en botte, broyée ou hachée.

En botte, elle n'est jamais mangée en totalité par les animaux, dont elle n'est pas, d'ailleurs, l'unique aliment. Ils choisissent, parmi les tiges, les plus succulentes ou les plantes fourragères dont elles sont toujours entremêlées, et le reste, foulé aux pieds par eux, leur sert de litière.

Broyée par les procédés de grenage, elle est d'une mastication plus facile et mangée en plus grande quantité.

Enfin, hachée et mêlée au son ou à l'avoine, elle est mangée en presque totalité et fournit à l'appareil digestif bien plus de matériaux nutritifs, car elle y est soumise à une élaboration beaucoup plus parfate.

C'est donc sous cette dernière forme que son emploi est le plus avantageux.

*Le Foin* est, pour le cheval de travail, un excellent aliment, riche en matières nutritives et présente, en outre, l'avantage de servir de lest aux organes digestifs.

*Le Son* est, de tous les aliments, le moins propre à entretenir les forces du cheval de travail, parce qu'il est peu riche en principes nutritifs, depuis que, par la monture et le blutage actuel, la proportion de farine que lui laissaient les anciens procédés a considérablement diminué. Aussi, les animaux qui s'en nourrissent principalement, sont-ils mous et peu capables de suffire à de pénibles travaux.

Ajoutons que cet aliment est susceptible de fermenter facilement dans l'intérieur du tube intestinal, de s'y agglomérer en pelote et d'occasionner des indigestions très dangereuses.

Pour ces motifs, le son ne doit entrer qu'en très petite proportion dans la ration journalière du cheval de travail, et la quantité qu'on lui donne doit toujours être mouillée ou tenue en suspension dans les boissons. Mêlé avec l'avoine ou la paille hachée, le son est d'une digestion plus facile.

*L'Avoine* est l'aliment par excellence du cheval de travail, celui dont il est le plus avide, et qui, par les propriétés excitantes dont il jouit à l'état de crudité, est le plus propre à lui donner de la force et de l'énergie.

Aussi, de tout temps, ce grain, dans les contrées septentrionales du moins, a-t-il été employé, presqu'à l'exclusion de tout autre, pour l'alimentation du cheval de travail.

L'action de l'avoine sur l'économie du cheval est une action toute spéciale, dont on a cherché l'explication par l'analyse chimique.

Celle-ci a trouvé dans le grain de l'avoine une proportion peu considérable de principes féculants, en égard aux propriétés nutritives dont il jouit—59 pour 100 seulement,—de la gomme, du sucre, et, en outre, 6 pour 100 de gluten. Son écorce contient, on le sait, un principe aromatique particulier.

Peut-être les propriétés de l'avoine doivent-elles être attribuées, non seulement à son principe stimulant, mais aussi à ce que le sucre qu'elle contient éprouve, dans l'appareil digestif, une véritable fermentation en vertu de laquelle il est converti en alcool ?

L'avoine doit se donner au cheval de travail en quantité suffisante: une quantité de 12 à 18 pintes, s'il est de forte taille et si les travaux sont rudes, voilà des rations ordinaires.

Le cheval de travail doit faire trois repas par jour: un le matin, un second à midi, et le troisième le soir.

Telles sont les substances qui, de tout temps, ont servi à l'alimentation du cheval. Elles semblent, en effet, être les plus convenables, non seulement parce qu'elles sont riches en principes nutritifs, mais encore parce que, séjournant longtemps dans le tube intestinal, elles maintiennent ses fonctions toujours en activité, empêchant le sentiment de la faim de s'y manifester, et le "lestant," pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'elles aient subi une complète élaboration.

E. FONTAINE,
Ingénieur agronome.

## L'Elevage des Chevaux

L'hon. M. N. Garneau, conseiller législatif et président de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, assistait dernièrement à Montréal, à une séance du bureau de direction de cette société qui compte 700 membres et qui avait débuté il y a 20 ans, avec 40 membres.

Parlant de l'élevage du cheval, l'honorable M. Garneau a dit que pour la société, il n'y avait qu'un seul cheval dont elle conseillait l'élevage aux fermiers. Ce n'est pas le cheval ardennais, comme on l'a toujours pensé, mais le bon petit cheval canadien, le seul qui puisse répondre à tous les besoins du pays.

Depuis 20 ans, a dit M. Garneau, les éleveurs cherchent à améliorer cette race et dans cinq ans je vous promets que nous aurons dans cette province au moins 1200 sujets absolument parfaits.

Le cheval canadien est le sujet par excellence pour les cultivateurs. Il est fort et rapide. On peut aussi bien s'en servir pour les travaux de ferme, que pour la voiture de promenade.

Le cheval ardennais est aussi un bon sujet, mais pour les travaux seulement. Pour la voiture, il ne vaut pas grand chose.

Vive nos petits chevaux canadiens.

## L'Industrie Laitiere

Pensant être agréable à ceux de nos lecteurs qui s'occupent directement ou indirectement de l'industrie laitière, nous donnerons sous la rubrique ci-dessus quelques extraits de l'intéressant livre de M. J. H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales du Dominion. Ce livre a pour titre, "La Ferme, l'Etable, la Vache Laitière, le Troupeau."

Le choix des vaches étant un facteur de première importance dans l'industrie laitière on lira avec intérêt ce que dit M. Grisdale à ce sujet dans le chapitre intitutlé : "La Vache Laitière."

*Extrait de l'ouvrage de M. Grisdale*

DEUXIEME PARTIE

LA VACHE

QUELLE RACE DOIT-ON CHOISIR

Le choix de la ferme étant arrêté, ainsi que celui des plantes à cultiver et des rotations à suivre, il reste à choisir le bétail. Personne ne peut dire positivement quelle race ou quelle espèce de bêtes à cornes donnera les meilleurs résultats dans des conditions données. Mais tous les cultivateurs expérimentés admettent la nécessité absolue de choisir, soit des animaux de race pure, soit des métis appartenant à une des races laitières reconnues, si l'on veut obtenir les rendements les plus avantageux.

Au Canada, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de race de bétail que l'on puisse dire supérieure à toute autre. Règle générale, la race la meilleure est celle que l'on préfère. On pourrait aller jusqu'à dire que dans les conditions ordinaires de la culture, lorsque le lait est envoyé à une fromagerie ou expédié à la ville, les Ayrshires, les Holsteins, les Hollandaises ou les métis de l'une ou de l'autre de ces races, se valent. Lorsque l'on expédie la crème, que le beurre est fabriqué sur la ferme et que l'on envoie le lait à la beurrerie, alors les Canadiennes, les Guernseys, les Jerseys, les Shorthorns laitières ou les métis de l'une ou l'autre de ces variétés donneront probablement les rendements les plus avantageux.

Mais en dehors des débouchés possibles, ou du mode d'utilisation du lait, la nature de la ferme que l'on occupe pourrait également, toutes autres choses égales, exercer une influence sur le choix de la race. Par exemple, sur des terres fortes, dans des endroits ombragés, où les pâturages abondent, la race Holstein, Jersey ou Guernsey donnerait probablement les meilleurs résultats. Sur les terres plus légères, plus exposées, plus ou moins accidentées, l'Ayrshire conviendrait peut-être mieux que toute autre. D'autre part, sur les terres exposées, où les pâturages sont clairsemés, assez maigres, la vache Canadienne serait peut-être la plus avantageuse.

Il est un fait cependant que l'on ne doit pas perdre de vue: quelle que soit la race que l'on ait choisie, soit que l'on élève des bestiaux enregistrés ou des métis, il ne faut plus jamais changer. On peut réussir en industrie laitière dans presque toutes les parties du Canada avec l'une ou l'autre des races que nous venons de mentionner; mais si l'on change continuellement d'une race à l'autre, non seulement on perd beaucoup de temps, pour ce qui est des races pures, mais on est presque sûr de perdre beaucoup d'argent; quant aux troupeaux métis, on est à peu près certains de courir à l'échec le plus complet. Cet argument tient toujours bon, sauf dans le cas de l'éleveur qui a assez de volonté pour faire un changement définitif et s'en tenir là, c'est-à-dire qui n'essaie pas d'abord un taureau d'une race, puis un taureau d'une autre en cherchant chaque fois à corriger ce qu'il considère être les défauts dans la progéniture d'un reproducteur de la race précédemment employée.

*(A suivre)*



















N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

# LE BAISER D'UN ENFANT

*A mon compagnon de voyage.*

*Le baiser d'un enfant, c'est frais comme une rose*
*Nous le sentons vivant qaund la lèvre le pose*
*L'enfant, qui nous le donne, a ce puissant moyen*
*D'unir intimement notre coeur et le sien.*

*De la vie en effet l'enfance est bien la fleur*
*Gracieux comme elle, elle en a la fraicheur:*
*Nous voudrions pouvoir la garder immortelle*
*Hélas ! la fleur s'effeuille, et la vie est comme elle.*

*Nous sentons frémissants, de notre être tomber*
*Tous les jours quelque chose : un pétale léger !*
*Voulons-nous retenir le pétale fragile ?*
*Nous sommes impuissants; le temps est plus agile.*

*Le printemps est passé ; mais l'été aussitôt*
*Gonfle les fruits vermeils qui vont mûrir bientôt*
*Et mûri par les ans, l'homme aussi lui s'efforce*
*De faire quelque bien: c'est le fruit de sa force.*

*Le jardin se dépouille, il devient triste et nu*
*Le soleil n'est plus chaud et l'hiver est venu*
*Et chez l'homme,beauté, force, ardeur, tout s'efface,*
*Le temps emporte tout : l'hiver est là ! tout passe.*

J. A. M. JOLYS.

*A bord du train*
*Port Costa.*
*4 février 1910.*











# A Propos de Somnambules les Médium et Spirites

Dans un drame récent de Bretagne, assassinat encore plein de mystère et d'inconnu, nous avons vu réapparaître la "Somnambule," la liseuse de marc de café, l'amie de la dame de cœur et du valet de pique, qui a découvert l'endroit où était caché le cadavre. Devra-t-on adjoindre, pour le bon fonctionnement de la justice, un escadron de vieilles femmes extra-lucides ou de voyantes au service anthropométrique de M. Bertillon ?

J'avoue, pour ma part, l'extrême défiance dans laquelle je tiens ces folles, tout aussi bien que les médiums qui nous font si aisément causer avec Bossuet ou Napoléon Ier. Si, en effet, nous pouvions avoir quelque donnée précise sur ce qui se passera, je ne dis pas dans un an, mais dans quelques mois, les conditions de notre vie si humble et si précaire seraient absolument métamorphosées.

Je ne parle pas des fortunes que nous pourrions faire à la Bourse. Mais voyez simplement ce qui arriverait à un député assuré, par exemple, aujourd'hui, de l'élection de son concurrent. Il éviterait, dès à présent, toute dépense superflue de verve, d'argent, de courbettes et de bouteilles de bière ou de vin. Pourquoi essayerait-il de convaincre un électeur révélé dès à présent comme devant être sûrement inconvaincu ? En revanche, il se ferait nommer tout de suite, trésorier quelque part ou gouverneur par coutumace. On appelle ainsi les gouverneurs qui touchent les appointements et ne vont jamais gouverner leur colonie.

La connaissance de l'avenir implique d'ailleurs ceci, c'est que l'avenir est écrit d'avance quelque part, et que rien ne troublera l'ordre des événements certains; la connaissance de ce futur nous dégagerait de tout effort contre l'inéluctable. Nous touchons, ici, à la grave question du libre arbitre, si souvent discutée par les pères de l'Eglise, et je n'abuserai pas de la présence à Paris d'un "missionnaire apostolique" pour lui demander un avis à ce sujet.

Encore, l'avenir connu de Dieu, regarde les catholiques. Quant aux libres-penseurs, je leur interdis bein, au nom de la logique, de croire le moins du monde à l'avenir prédit par les médiums ou les spirites, puisqu'il est bien entendu, pour eux, qu'il n'y a rien au delà de notre planète.

* * *

Pour le présent et le passé, la question est plus délicate. Savoir ce qui se passe à distance, voir au delà des limites humaines, recevoir de loin des sensations, lire des pensées, découvrir, à la rigueur, des objets cachés, voire des cadavres, comme la somnambule de Bretagne, tout ceci est obscur et mystérieux. Quelque méfiant que nous soyions, nous avons tous vu des choses inxpliquées sinon inexplicables. La science est réservée ellemême devant des phénomènes certains. Et cette science même ne nous donne-t-elle pas, tous les jours, des preuves de découvertes qui, hier, eussent paru invraisemblables? Je lisais, ce matin, que Marconi est parvenu à allumer, à l'aide des ondes hertziennes, une lampe électrique à une distance de deux kilomètres. Le même Marconi se dit sur le point de trouver la solution pratique du téléphone sans fil et sans demoiselles. Il a déjà pu se faire entendre à une trentaine de kilomètres, par un auditeur muni d'un récepteur de téléphone courant... Nous ne sommes plus au temps du moyen âge où le dit Marconi eût été brûlé vif, comme sorcier.

En fait de phénomènes scientifiques, de magnétisme inconnu, ne soyons ni jobards, ni sceptiques. Les forces psychiques ne sont pas encore suffisamment connues pour nier ou affirmer sans parti pris.

Mais, en attendant, surveillons les médiums, qui abusent de notre candeur. Pourquoi faut-il toujours l'obscurité à ces agents mystérieux de l'au delà? Les esprits, comme les fantômes, ont horreur du grand jour; ils se plaisaient, en revanche, infiniment chez Robert Houdin, entre quelques acrobates et quelques ventriloques. Nous savons pourquoi.

David Hume, qui, sous le second Empire, fut le roi des médiums, eut une réputation universelle. Il finit d'une déplorable façon. Je crois me souvenir que c'est Mérimée qui a raconté l'anecdote.

Hume avait été souvent invité aux Tuileries. Il faisait les délices de la Cour et, notamment, de l'Empereur et de l'Impératrice, qui étaient absolument convaincus. Vers 1865, Napoléon III est à Biarritz avec l'Impératrice. Il y a de nombreux invités, entre autres M. de Bismarck, très calin, très doux avec l'Empereur. M. de Bismarck a absolument besoin de la neutralité de la France pour ses projets contre l'Autriche, et il fait miroiter aux yeux de Napoléon III le Rhin ou la Belgique.

Hume est mandé à Biarritz pour distraire la Cour. Vous pensez que Napoléon III avait une excellente occasion de demander à Hume : "Voyons, mon bel ami, est-ce sérieux ce que me propose Bismarck? Me donnera-t-il Mayence ou Anvers ? "

Hume aurait dépondu: "Sire, le moment est solennel. Si vous laissez écraser, l'an prochain, l'Autriche à Sadowa, l'unité allemande est faite. Elle sera scellée définitivement, quatre ans plus tard, à Sedan. Vous y perdrez la couronne, ce qui est peu de chose, mais la France perdra deux provinces sans compter les morts et les milliards, ce qui est beaucoup."

David Hume se garda bien de prédire toutes ces choses. Il se contenta de faire toucher aux assistants la main de Napoléon Ier. C'est toujours une joie pour un neveu, de palper la dextre d'un oncle défnnt qui vous a laissé un bel héritage, et ne vient pas le reprendre. La main de Napoléon Ier avait le plus grand succès à Biarritz. Peut-être Bismarck l'a-t-il serrée, sans rire...

Mérimée, moins facile à duper que d'autres, fit son enquête. Ce n'était que le soir, sans lumières, sous le guéridon tournant, au fond du salon que la main de Napoléon s'agitait. Mérimée découvrit sans peine que Hume accrochait à sa manche une main glacée, main de cadavre, main volée dans quelque amphithéâtre. Il le prouva sans peine à l'Empereur, qui, furieux, mit Hume à la porte.

Hume alla porter à l'étranger la main du martyr de Sainte Hélène. peut-être devint-elle. à New-York, la main de Washington, ou, à Londres, celle de Cromwell ?

* * *

L'autre soir, chez des amis qui m'ont juré être sincères, on m'a fait causer avec d'illustres défunts. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces grands littérateurs interviewés parlaient comme des concierges et que Frédéric II, que j'avais demandé pour savoir son opinion sur le Kronprinz, m'a répondu en francais ! Je sais bien que Voltaire le lui avait appris... Inutile de chercher à désabuser les pauvres gens qui croient... A quoi bon leur demander pourquoi les ombres qu'on appelle viennent toujours se fourrer dans un simple guéridon, que des mains quelquefois inconscientes font facilement chavirer? Martine aimait à être battue... n'insisitons pas.

Dans toutes les maisons soi-disant hantées, depuis, en 1851, à Boston, la première, celle qui fut célèbre et fit éclore, en Amérique, plus de 40,000 médiums, la police a toujours fini par découvrir, à côté des fumistes, des voleurs, des clowns, ou toujours un ventriloque. Il est arrivé récemment à un de mes amis, dans ce genre, une aventure plaisante.

Ennuyé par le bruit que faisaient les enfants dans son logis, il loua subrepticement, dans une rue paisible, un petit entresol. Là, il était au calme pour travailler...

Tout à coup, un jour, la maison tremble. Les tableaux du mur se mettent à danser. Un cadre lui tombe sur la tête. Il descend précipitamment chez la concierge. Etait-ce une maison hantée? Non. On faisait des réparations dans la rue voisine, où passe habituellement l'autobus pesant des Batignolles, et cet autobus, obligé de modifier son itinéraire, passait maintenant dans la rue calme d'ordinaire qu'avait choisie mon ami...

HENRIOT.

# Un Reveil-Matin

Marius n'est pas homme à se laisser épater, fût-ce même par un Yankee.

Il se trouvait à un dîner ou un Américain hableur contait des aventures extraordinaires.

Il fut question de l'écho.

—Ah ! dit le Yankee, j'ai assisté à des phénomènes étonnants en matière d'écho.

C'est ainsi qu'au sommet des Montagnes Rocheuses, dans une gorge pittoresque, le voyageur prononce des mots.

Rien ne répond, semble-t-il, à ses interpellations, et un quart d'heure se passe dans le silence. Mais soudain une voix s'élève et répète les mots énoncés. C'est l'écho.

—Bah ! fit Marius, je connais mieux que cela.

Et comme tous les regards se tournaient vers lui, il continua:

—C'est sur le shauteurs de l'Himalaya que chacun de vous peut assister au phénomène en question.

L'écho y est si puissant qu'il renvoie le son considérablement renforcé, mais il ne se produit que dix heures après.

—Dix heures ! firent quelques auditeurs, n'est-ce pas exagérer ?

—Nullement ! répliqua Marius. Et la preuve en est que, retenu quelques jours dans ces parages, j'avais soin, vers dix heures du soir, au moment de me mettre au lit, de crier très fort: "Marius, il est temps de te lever ! " Là-dessus, j'allais me coucher. Le lendemain matin, à huit heures, une voix formidable m'arrachait à mon sommeil par ces mots: "Marius, il est temps de te lever ! "











## COLLEGE DE SAINT-BONIFACE



Affilié à l'Université du Manitoba. Deux cours classiques, l'un français, l'autre anglais, préparant au titre de B. A. de l'Université. En outre, cours commercial complet Vaste terrain.

Pour renseignements, s'adresser au

REV. PERE RECTEUR,
Le Collège, Saint-Boniface, Manitoba



## COUVENT DE SAINTE-AGATHE

Magnifique maison d'éducation tenue par les Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie, dans le village de Sainte-Agathe.

Toutes les améliorations modernes.

Classes superbes.

Vaste cour de récréation; joli entourage, ayant comme décor la prairie, la verdure des bois et la rivière Rouge.

Enseignement complet en anglais et en français.

Un train arrive de Winnipeg à Sainte-Agathe tous les matins et ramène les voyageurs à la ville dans l'après-midi. Un autre train arrive le soir et part le matin.

Termes par mois: Pension, éducation, blanchissage et lits, $11.50.

| | |
|---|---|
| Pension | $8.00. |
| Education | 1.50. |
| Blanchissage | 1.00. |
| Lit complet | 1.00. |
| Musique | 3 00. |

S'adresser à:

La Superieure du Couvent de Sainte-Agathe
Sainte-Agathe, Manitoba.

# Un Sujet qui devrait intéresser tous les Citoyens

Les devoirs d'un Chef des Départements de Police et Feu sont de protéger la vie et la propriété des citoyens.

Pour remplir ces devoirs avec succès il doit pouvoir compter sur toute l'aide nécessaire. Le Conseil lui fournit quelques hommes et quelques appareils. Est-ce que cela est suffisant? Non. Pour réussir il a besoin de l'aide de tous les bons citoyens de la Cité. C'est ce que je m'attends à avoir et ce que je prétends avoir pour la réussite du projet que j'entreprends.

Je ne crois pas qu'il y ait un homme dans cette Cité qui désire avoir un feu chez lui. Cependant vous seriez surpris du nombre de places qui semblent préparées pour le feu. Je ne veux pas dire que les citoyens laissent intentionnellement exister des choses dangereuses pour le feu dans leurs bâtisses ou dans les alentours, non, car je suis certain que c'est plutôt par oubli ou par négligence. Tout ce qu'il faut dans ces cas est de leur faire voir le danger ou de les en avertir et je suis certain que tous les citoyens (à l'exception peut-être de quelques-uns) seront bien satisfaits d'être avertis du danger qu'il y a à craindre pour le feu, soit au dedans soit au dehors de leurs bâtisses et que dans leur propre intérêt ils s'empresseront de faire disparaître ce qui peut offrir quelque danger.

Le Conseil, l'année dernière, a passé un règlement pour aider à se prémunir contre le feu. Par ce règlement tous les officiers de police et tous les pompiers sont autorisés, à des heures raisonnables, sans incommoder ou gêner les occupants, d'entrer et d'inspecter toutes les maisons de la Cité. S'ils trouvent quelque chose de dangereux pour le feu, il est de leur devoir d'avertir la personne responsable et de l'engager à faire disparaître ces choses dangereuses, de suite, si possible. Si cela demande du temps, ils doivent donner le temps nécessaire, mais si ces changements ne sont pas faits dans le temps donné et que les personnes interesées ne peuvent pas fournir une explication satisfaisante du retard, ces personnes peuvent être amenées en Cour de Police, (espérons que cette mesure ne sera pas nécessaire.)

Je demande à tous les citoyens de bien vouloir aider à tous officier de police, pompier ou inspecteurs de cheminées qui se présenteront chez eux afin d'examiner leurs bâtisses et les alentours, afin de faire disparaître, en autant que faire se peut toutes les choses qu'ils pourraient trouver être un danger pour le feu. Si par hazard un de ces hommes manquait de respect ou de politesse, je demande a tous les citoyens de bien vouloir m'avertir de suite soit par écrit soit en personne, mais non par téléphone, ce qui serait contraire à nos règlements, et je réponds que toute plainte aura immédiate considération.

La manière de prévenir le feu est une science, et dans toutes les villes on étudie ce problème, afin de diminuer les possibilités et les dangers de ce terrible ennemi, le FEU, destructeur de tant de vies et de propriétés. L'utilité est très apparente et il existe plusieurs moyens par lesquels on peut obtenir le but désiré.

Mon but est d'obtenir que dans cette Cité les membres des Départements de Police et Feu et surtout les Pompiers s'occupent non seulement d'éteindre le feu mais aussi de le prévenir.

Il y a bien des citoyens qui pensent que tout ce que les pompiers ont à faire, est de répondre aux alarmes en cas de feu. De fait, ce devoir, quoique très dangereux, n'est pas le plus important. Bien des citoyens ne se rendent pas compte des difficultés que ces hommes rencontrent en faisant ces inspections.

Le devoir de l'inspecteur est d'aller de maison en maison, de la cave au grenier, avec diligence et de voir s'ils ne se trouve rien qui puisse être une cause de feu.

Ces hommes rencontrent souvent des objections à ces inspections, ce qui ne devrait pas exister, car c'est dans l'intérêt du public et surtout du particulier. qu'ils agissent et du reste ils ne font qu'obéir aux ordres et ne font que leur devoir, ce pourquoi ils sont payés par les citoyens eux-mêmes.

Si quelque chose de dangéreux pour le feu est trouvé dans la bâtisse ou dans les alentours, la personne responsable est avertie de faire disparaître ce danger. Seule manière de parvenir à diminuer les feux dans notre Cité.

Dans la partie commerciale surtout, l'inspection doit être sévère.

Les ménagères peuvent aider de plusieurs manières à diminuer les causes du feu. Un exemple, les cendres chaudes ne devraient jamais être déposées dans des vaisseaux en bois dans la cave, ou trop proche des bâtisses et des clotures de bois. On croirait que le bon sens préviendrait ces choses aussi bien que bien d'autres faites négligemment et qui sont la cause de bien des feux, surtout pour les maisons privées, il n'en est rien.

J'espère dans cette croisade contre le feu, avoir l'appui et le bon vouloir de tous mes concitoyens, et obtenir comme résultat beaucoup moins de feux, ce qui voudra dire beaucoup de dépenses d'argent en moins et beaucoup d'ennuis et de malheurs épargnés aux habitants de Saint-Boniface.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,
LEO MARCIL,
Chef de Police et Feu.
St-Boniface, Man., 3 mars 1914.

# Chronique de la Province

### SAINT LAURENT

Le 26 février dernier les paroissiens de Saint-Laurent, Man., célébraient l'anniversaire de naissance de leur bien-aimé et dévoué Curé, le Révérend Père H. Péran.

Le soir les élèves internes et externes de l'école-pensionnat, dirigée par les Franciscaines Missionnaires de Marie ont donné une séance qui a grandement intéressé le nombreux auditoire. Plusieurs des paroisses environnantes étaient représentées. Les Révérends Pères Marion et Dallaire de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée à laquelle appartient le Révérend Père Péran, ont bien voulu honorer le fête de leur présence. Notre vénéré Prélat, Monseigneur Langevin, invité pour la petite séance avait eu la paternelle condescendance de s'excuser de ne pouvoir être présent, par ces mots si aimables pour nous: "Ce jour-là je serai retenu à Fort Alexandre mais c'est moi qui perdrai."

Le programme musical et tragicomique a été exécuté en français et en anglais. La principal pièce: "Le cœur d'un Père" a fait rire et pleurer. "La Tentation", pantomime, parfaitement rendue, a fait grande impression. "La Dame Chinoise", par les plus petits élèves a été un succès. Le dernier mais le non moins intéressant a été "L'Ange visible", saynète avec accompagnement de piano, harmonium et violon.

Après l'offrande d'un joli bouquet et d'une bourse (cadeau des paroissiens) au héros de la fête, le Révérend Père a remercié et félicité ses chers enfants de même que les Religieuses qui en les préparant si bien leur apprennent des choses d'où découle une morale très pratique. Le lendemain le Révérend Père exprimait sa satisfaction aux jeunes artistes par un généreux envoi de bonbons.

L'occasion paraît favorable pour dire que les élèves de ce couvent reçoivent une excellente instruction pratique, profitant de l'expérience des bonnes Sœurs. Le couvent à proximité du Manitoba Beach offre des avantages particuliers aux jeunes filles d'un tempérament délicat, grâce à son air pur et sa situation climatérique toute spéciale.

*Communiqué.*

### LORETTE, MAN.

Mademoiselle Irène Gendron, fréquentant le couvent des Sœurs de St. Joseph, à Lorette, vient d'être gratifiée d'une médaille de bronze pour succès obtenu au concours de composition anglaise donné par le "Fort Garry Chapter Daughters of the Empire" et auquel les élèves de la Province pouvaient prendre part (Senior Grade). Le sujet de cette composition était: "The Debt that Canada owes to Great Britain." Encore un succès de nos écoles rurales bilingues !

*Communiqué.*



### STE-ANNE, MAN.

Le 4 mars au soir, pour la troisième fois les élèves du Couvent de Ste-Anne avaient le bonheur de redire leur reconnaissance et leur piété filiale envers le digne Curé de la paroisse, le Révérend Monsieur L. W. Jubinville, en une magnifique séance dramatique et musicale.

Monseigneur l'Archevêque malgré ses multiples occupations avait daigné accepter de présider la fête, plusieurs messieurs du clergé étaient présents ainsi qu'un auditoire nombreux.

Bien que long, le programme était si bien agencé que trois heures passèrent presque inaperçues. Les entr'actes "en fin comique" reposaient du drame si tragique du "Martyre de Ste. Barbe." Les chœurs de chants furent aussi très appréciés, surtout l'hymne à la "Patrie" où un soliste chantait les gloires de l'Eglise de Saint-Boniface. Toutes les actrices seraient à nommer, mais les suivantes méritent une mention spéciale: Mlle A. Berthiaume représentant Ste. Barbe: elle s'est tellement identifiée avec son personnage qu'elle n'a pas fléchi un instant: l'action semblait être réelle. Dioscorie, Mlle R. Gagnon n'a pas moins bien rempli le rôle d'un frère barbare et cruel qui en haine du christianisme réclame l'honneur d'immoler lui-même sa propre fille. Mlles L. Lavack et C. Brunelle dans les personnages de Léonide et de Julienne se sont aussi distinguées. La comédie anglaise "Our Aunt from California", ne fut pas moins goûtée et toutes les actrices sont a féliciter pour avoir si bien soutenu leur rôle.

Dans une adresse bien sentie et bien rendue, Mlle N. Désautels présenta les vœux des élèves à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et profita de la circonstance pour lui offrir leurs hommages à l'occasion du 19ème anniversaire de sa consécration épiscopale, Mlle B. Désautels lut l'adresse à M. le Curé et redit le dévouement sans borne, la bonté paternelle du pasteur envers ses enfants du couvent et envers sa paroisse qui bientôt verra l'Eglise surmontée d'un beau clocher. M. le Curé répondit avec émotion à ces témoignages de gratitude et dit son étonnement de se voir l'objet de tant de condescendance de la part de Mgr l'Archevêque et de ses confrères.

Sa Grandeur dans sa parole toujours si brillante et si animée fit l'éloge du dévoué Curé en disant: "le pasteur peut changer mais le prêtre reste toujours le même." Si la fête continue encore avec le même brio, c'est que Ste. Anne n'a pas perdu à l'échange et que M. Jubinville est un digne successeur du toujours si regretté M. le Curé Giroux. Après avoir félicité les élèves de leur beau succès, Monseigneur parla ensuite en anglais, il se montra heureux de voir que l'anglais tenait une place importante au couvent de Ste-Anne et que les élèves y parlaient du "First class English" quoiqu'en disent nos ennemis.

Les Révérendes Sœurs avaient pour l'occasion présenté au héros du jour un magnifique gâteau représentant un clocher. On décida de le vendre à l'encan au profit du clocher de l'église. Monseigneur l'Archevêque demeura possesseur du gâteau qu'il voulut bien faire monter jusqu'à la somme de $135. Pour tous, ce fut un encouragement que cette condescendance de notre premier pasteur. La foule se dispersa alors heureuse et satisfaite, chacun n'ayant qu'un désir: revenir encore bien des fois jouir de cette belle fête de famille.

*Un témoin.*

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les [illegible] bien aura la preemption sur un [illegible] section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

## No thwest Railway Company of Canada

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un Acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer, sous le nom "NORTHWESTERN RAILWAY COMPANY OF CANADA," autorisée à tracer, construire et opérer une ligne de chemin de fer, dont les trains seront mus par la vapeur, l'électricité ou autre pouvoir moteur, pour le transport du fret, des passagers et le service de messagerie, à partir d'un point à ou près du Canton Soixante-Sept, Rang dix-huit, à l'ouest du 5ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Athabaska aux environs du Rang 7, à l'ouest du 5ème Méridien de là, dans une direction sud-est, à Edmonton; de là, dans une direction sud-est, à Camrose; de là, dans une direction sud-est, franchissant le 4ème Méridien à ou près du Canton 32; de là, dans une direction sud-est, franchissant la Rivière Saskatchewan Sud, près du Canton 20, Rang Onze, à l'ouest du 3ème Méridien; de là, dans une direction sud-est, se dirigeant vers le Lac Johnson; de là vers l'ouest, jusqu'à Maryfield, Canton Dix, Rang 30, à l'ouest du 1er Méridien; de là, dans une direction est, à Virden; de là, dans une direction nord, franchissant la Rivière Assiniboine à ou près de Penrith, de là vers l'est jusqu'à Carberry; de là vers l'est jusqu'à Winnipeg; de là à Molson et continuant jusqu'à Fort William et Port Arthur sur le lac Supérieur.

Aussi avec facilité de construire, exploiter et entretenir tous ponts nécessaires, chemins, voies et bateaux traversiers; de construire, acquérir, posséder et entretenir des quais et docks pour les fins ci-dessus et de construire, acquérir, posséder, affrèter et entretenir des bateaux à vapeur et autres bateaux et voiliers et d'exploiter les dits bateaux et voiliers dans toutes les eaux navigables; et avec faculté de construire, opérer, exploiter et entretenir des lignes de télégraphe et de téléphone en rapport avec le dit chemin de fer et à ses embranchements et de transmettre des messages pour les fins du commerce et d'établir des taux de péage pour ce service et d'en prélever le montant; de construire ou acquérir, opérer, exploiter et entretenir des auberges ou restaurants; d'établir, acquérir, exploiter et entretenir des parcs et lieux d'amusements, produire, vendre et distribuer du pouvoir électrique, pour les fins de l'éclairage, du chauffage, et de la force motrice; avec faculté d'exproprier des terrains pour les fins de la Compagnie, d'acquérir des terrains, argents, boni, privilèges ou subsides de tout Gouvernement, Corporation municipale ou autres personnes ou corporations; d'établir des taux de péage et d'en percevoir le produit, de toutes personnes voyageant, et sur tout fret transporté sur chacun de ces chemins de fer, voies, bateaux traversiers, quais et vaisseaux construits par la Compagnie; et avec faculté d'établir des correspondances requises par le traffic et de faire des conventions avec des compagnies de chemin de fer, de navigation ou autres compagnies, et avec tous autres pouvoirs ordinaires dans ces cas.

Daté à Montréal, Qué., ce 20ème jour de janvier 1914.

FOSTER, MARTIN, MANN,
MACKINNON & HACKETT,
Procureurs des Requérants.

## Chez Nous et Autour de Nous

**Nous prions nos correspondants de nous adresser leurs communications au plus tard le lundi, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.**

S'il faut en juger par une assemblée d'hommes d'affaires tenue à Norwood mardi dernier on voudrait, dans cette partie de la ville, donner un compétiteur à la banque locale. L'assemblée fut assez chaude et assez mouvementée s'il faut en croire le résumé suivant que le *Norwood Press*, en donne: "L'opinion générale est que l'agrandissement du district est plutôt entravé que favorisé par le service (de banque) donné actuellement."

La municipailté d'Assiniboia songe à construire un pont sur la rivière Assiniboine, vis-à-vis le parc Assiniboine. Ce serait certainement une grande amélioration pour la nombreuse population qui vit au sud de la rivière.

La ville de Medicine Hat dépensera un million de piastres pour ses améliorations locales en 1914.

James J. Hill construit à Saint-Paul un édifice qui coûtera $3,-500,000 et qui servira de bureau au Great Northern, au Northern Pacific, Chicago, Burlington et Quincy et autres chemins de fer. Ce sera le plus grand bureau de compagnies de chemins de fer du monde. Nous ne parlons pas, bien entendu, des gares.

Les marchands d'automobiles deviennent plus actifs et plus insistants que jamais.

W. A. Orr vient d'être nommé chef du Département des Affaires des Sauvages en remplacement de l'honorable David Laird, décédé.

Sir Rodmond Roblin, qui voyage en ce moment en Californie en compagnie de M. Aimé Bénard, député d'Assiniboia, s'est déclaré charmé de rencontrer là-bas tant de villégiateurs canadiens. Il faut savoir qu'il y a à Los Angeles et à Long Beach une véritable colonie qui se recrute dans toutes les parties du Canada et qui atteint des milliers.

Nous avons donné la semaine dernière le recensement de la population catholique de la ville de Saint-Boniface selon les nationalités. Par une omission d'atelier on a oublié les familles canadiennes-françaises—751—ce qui était une erreur aussi importante que regrettable. Nous nous hâtons de compléter. Omettre les 751 familles canadiennes-françaises de St-Boniface dans cette nomenclature c'était pour notre journal un accident de première grandeur.

La construction va être très abondante cette année à Winnipeg. On mentionne parmi les constructions les édifices du Parlement, l'achèvement de la Cour, de grandes manufactures, des blocs à appartements, la construction de ponts, un bon nombre de résidences; et cela non seulement dans la ville, mais même dans un rayon assez étendu autour de la ville. A Saint-Boniface ce sera aussi très satisfaisant, nous disent les entrepreneurs.

M. L. Blythe, plombier, et le Dr Morden, qui avaient été asphyxiés par une explosion de gaz au collège Agricole, se portent maintenant mieux. Pendant quelques heures leur état a donné de sérieuses inquiétudes.

L'exposition d'hiver de Brandon a été un succès très considérable.

La meilleure avoine du monde. —Du *Telegram*, de Winnipeg:—La Saskatchewan a remporté une grande victoire en obtenant le prix pour la meilleure avoine du monde. Cette distinction est d'autant plus flatteuse pour cette grande province que trois des juges étaient américains. — Traducion de *La Presse*.

"Little Women" cette semaine au Théâtre Walker, lundi soir à 8.30 recital de Madame Butt contralto et M. Rumford, baryton. Le 17 mars les places seront en vente pour cinq soirs et quatre après-midi pour la comédie musicale "The Quaker Girl". L'affiche pour la semaine du 23 mars "The Ham Tree."

M. Alfred Leclerc transfère son magasin de pipes, tabac, etc., au magasin de M. L. J. Collin, coin de la rue Provencher.

Hier soir, salle Leclerc il y avait partie de cartes des Artisans Canadiens-français. Ont obtenu des prix: Mme Cloutier, prix de dames; prix de consolation, Mlle Laura Dessurault; parmi les messieurs, M. J. C. Marcoux, prix, consolation, M. P. Lavoie, prix de rafle, M. H. Cusson.

La dernière partie de la série aura lieu le 24 mars, à la salle Leclerc. Les prix de série et la magnifique garniture de toilette en argent seront distribués lors de cette partie. Ont été nommés membres du comité: 1er Vice-président, M. A. C. LaRivière; 2ème Vice-président, M. A. Potvin; 1er Censeur, M. Commune; 2ème Censeur, M. A. Kerouck; 3ème Censeur, M. J. C. Marcoux; Commissaires-ordonnateurs, M. Robert et M. Dufault.

M. Joseph Burke, du département de l'Immigration est de retour d'un voyage en Californie.

## M. L'Abbé Alphonse Larivière

Toute la population de Saint-Boniface a appris dimanche avec regret la maladie grave de M. l'abbé Alphonse LaRivière, curé d'Augusta, Etats-Unis. M. l'abbé LaRivière est le fils de l'Hon. LaRivière et frère de M. A. C. LaRivière, rue Masson. C'est véritablement un enfant de Saint-Boniface. Nous espérons que le patient, malgré le caractère sérieux de sa maladie, recouvrera la santé.

## Un Terrible Accident

Un terrible accident est arrivé sur la rue LaRivière, mercredi soir. Mlle Berthe Carrière, fille de M. et Mme Roger Carrière, a renversé de l'huile de pétrole sur sa robe en voulant remplir une lampe, et comme elle n'avait pas éteint la mèche qui pendait à côté de la lampe, le feu se communiqua aux vêtements de la jeune fille. En un instant, elle ne fut qu'une masse de flamme, depuis le cou jusqu'aux pieds. On la transporta ainsi dehors et on la roula dans la neige. Quand le feu fut éteint on s'aperçut que la condition de la jeune fille était horrible. Transportée à l'hôpital de Saint-Boniface, elle endura de terribles souffrances et mourut jeudi à minuit. Toute la ville a appris cette catastrophe avec peine. M. et Mme Carrière, dont le cercle d'amis est étendu, ont les vives condoléances du public. Nous nous unissons à leur grand deuil et à leur douleur. Les funérailles de Mlle Carrière ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale, au milieu d'une grande assistance désireuse de témoigner de sympathie à la famille.

## KRAFCHENKO

Le procès de Krafchenko ne commencera que dans une semaine, à Morden. Ce retard est causé par la nécessité qu'il y a de se servir de Krafchenko comme témoin dans les procès Hagel et Westlake. Ces procès en sont encore à la phase préliminaire. L'avocat de Hagel et de Westlake, M. R. A. Bonnar, a demandé à la cour la mise en liberté des accusés sous prétexte que dans l'état actuel des esprits, il n'y avait pas moyen de trouver un jury entièrement dégagé de tout parti pris. Cette motion a été rejetée; Percy Hagel et John Westlake devront passer par l'épreuve d'un procès.

Quant à Krafchenko, on l'enverra à Morden aussitôt qu'il aura rendu témoignage à Winnipeg. Les fonctionnaires de la prison de Morden prennent des précautions nombreuses pour prévenir tout danger d'évasion du prisonnier. Krafchenko sera placé dans une cellule en fer qui sera gardée jour et nuit par six constables spéciaux.

En attendant Krafchenko, le grand jury de Morden examine le cas, de sorte qu'on sauve du temps pour l'heure où l'accusé arrivera.

La population de Morden prend un intérêt extraordinaire dans le cas. Elle est même vivement désappointée qu'il y ait eu ajournement. Tous les hôtels sont remplis.

Pendant ce temps, les grands journaux et les agences télégraphiques font placer des fils nouveaux dans le Palais de justice même, afin de pouvoir renseigner le public plus rapidement et plus complètement.

## LE CONCERT COUTURE

Le concert Couture, qui a eu lieu hier soir, a été, comme par les années précédentes, une magnifique fête de la musique et une belle réunion mondaine.

Pendant deux heures l'auditoire, très nombreux, puisqu'il remplissait entièrement le *Manitoba Hall* a applaudi les jeunes artistes.

La valeur du professeur Camille Couture reste toujours bien évidente: chaque année nous révèle dans sa classe des talents nouveaux.

Parmi les plus anciennes élèves il faut mentionner naturellement mademoiselle Marjorie Barrack; toujours charmante et habile artiste; toujours, aussi, les bras chargés de fleurs au rappel.

M. L. S. Hélie, notre ténor canadien-français, avait prêté son concours à cette soirée. Ce fut l'une de ses meilleures heures. *Reine de Saba*, surtout, a été puissamment enlevé.

Parmi les élèves de Saint-Boniface, nous avons remarqué mademoiselle E. Couture, qui a figuré avec avantage dans le sextette final.

## Concert-Cartes

donné par la
FANFARE LA VERENDRYE
A
L'ACADEMIE PROVENCHER
Mardi 17 mars 1914

PROGRAMME

Espérance—Andante . . . . F. Boisson
Fanfare
Chants Canadiens—Quatuor. . . . . Ernest Gagnon
MM. J. A. Feriand, O. Leclerc
Edmond Baudry, C. C. Bernier
Hesitation—Waltz. . . . . F. Henri Klickmann
Orchestre
Stabat Mater—Choeur Jos. de Sannes
Choeur de la Cathédrale
L'Epave—Déclamation. . . . . François Coppée
Mlle Jeanne Poirier
Choeur des soldats de Faust. . . . . Charles Gounod
Choeur de la Cathédrale
The "Belle of Irland"—Polka. . . . . Paul de Ville
Orchestre
Le plus beau garçon d'cheux nous—Chansonnette . . . Victor Robillard
M. Jos. Legouarguere
Marchons—Marche . . . F. G. Denizet
Fanfare

La "John Little agency" fournit le piano pour cette soirée.

Venez en foule car le 17 mars courant ce sera le dernier concert-cartes de la saison.

## Chambre de Commerce de Saint-Boniface

La Chambre de Commerce de Saint-Boniface s'est réunie la semaine dernière à la Mairie de la Cité. L'élection des officiers pour l'année courante a donné les résultats suivants:

Président—M. J. A. Marion.

Vice-président—M. E. V. Battley.

Trésorier—J. E. Trottier.

Membres du Conseil—MM. W. H. Leck, J. Bourgeault, J. A. Cusson, J. A. Charrette, J. C. Dunbar, L. J. Collin, S. Cusson et J. A. Biron.

Comité d'arbitrage—MM. J. A. Cusson, E. Pelletier, J. Bourgeault, E. Guilbault, M. Moscovitch, G. Martin, W. H. Leck, S. J. Dussault, J. A. Charrette, Fred. Dandurand, J. H. N. Léveillé et J. A. Bleau.

Auditeurs—S. Carson et J. Dussault.

Les rapports du trésorier et du secrétaire démontrèrent clairement la bonne gestion et la sérieuse utilité du cette institution.

Le banquet annuel de la Chambre de Commerce de St-Boniface aura lieu le jeudi 26 de ce mois à l'Acadêmie Provencher.

## Au College

Echos de la 1ère Division

*Dimanche, 22 février.*—Les Fédérés viennent de finir leur partie. C'est le tour des Professionnels. Euclide ne joue pas dans les buts, aujourd'hui. Les avantages de ce changement? ? D'abord, pour arriver jusqu'aux buts, Liguori et ses Pirates sont ainsi obligés de faire un fameux détour. Ensuite, jouant sur la défense, Euclide peut faire quelques courses vers le filet de son rival. Il reste encore dix minutes de jeu, et le résultat est 1 à 1. Euclide prend son élan, parcourt le patinoir dans toute sa longueur et va compter le point qui force la victoire à lui sourire une 2ème fois. Les bravos des spectateurs soulignent cet exploit.

*Mardi, 24 février.*—Liguori a beau exhorter ses Pirates, rien n'y fait; impossible d'éviter la défaite qui les enlace, tandis que le rival Euclide est encore porté sur les ailes de la victoire. Vraiment, elle a les ailes puissantes, cette victoire.

*Mercredi, 25 février.*—Le maréchal Van et l'amiral Decock ont rangé leurs hommes pour le troisième combat des Amateurs, après avoir donné le mot d'ordre suivant: "Rester debout et pousser la rondelle dans la bonne direction." La partie commence. Elle est très accidentée. Les applaudissements des nombreux spectateurs électrisent les gouretiers, et ceux-ci déploient une ardeur qui produit des effets désopilants. Dans leur empressement, ils laissent parfois la rondelle en place et continuent leur route jusqu'à ce qu'ils rencontrent un obstacle qui les arrête ou leur fasse perdre pied.

La 2ème période va bientôt finir et aucun point n'est encore fait. Soudain, Van attrape la rondelle et, après une course passablement titubante, réussit à loger dans le filet. "Zoalicum! Zoalicum!..." Van se redresse comme un chef d'armée qui vient d'exécuter un coup stratégique, et remercie ses admirateurs par un large et beau sourire. Mais son triomphe est éphémère. Stimulée par la chaude parole de leur amiral, les Decockards refoulent les Vanneaux; et pendant que cinq combattants s'affaissent pêle-mêle, Wenzel pousse la rondelle dans les buts. Les Decockards répètent leur exploit deux minutes plus tard, et Van doit reconnaître qu'il est battu.

*Jeudi, 26 février.*—La victoire, fatiguée, dépose Euclide sur la route pour prendre un fardeau plus léger, et Liguori triomphe par 5-3. C'est un peu la faute d'Euclide si la victoire s'est montrée capricieuse, aujourd'hui. Au lieu de prêter main-forte aux avants pour faire l'assaut de la forteresse ennemie, il n'a pas quitté le rayon de la défense. La glace étant un peu molle, c'est peut-être la crainte de rester en panne qui a empêché Euclide de faire, aux moments critiques, ses descentes sensationnelles et effectives.

*Samedi, 28 février.*—8 hrs. a.m.—Les petits ne peuvent rester dehors. Le vent les emporte comme des feuilles. Les grands tiennent bon pendant un petit quart d'heure, puis vont assiéger les calorifères.

12 hrs. 30m. p.m.—Les Amateurs tiennent consulte. Joueront-ils? ne joueront-ils pas? Comme ils ne sont pas encore sûrs de leur équilibre, ils prennent le sage parti d'attendre que le *noroi* se calme.

*Dimanche, 1er mars.*—10 hrs. a.m.—La glace est vive, trop vive même. Les Amateurs éprouvent beaucoup de difficulté à maintenir leur équilibre; et, comme ils se hâtent avec lenteur, la petite rondelle va souvent trop vite pour eux. Les collisions et les pirouettes sont plus nombreuses qu'ils ne le voudraient. Mais les spectateurs ne demandent pas mieux. L'ensemble et la précision laissent encore à désirer; il y a du progrès, cependant. Résultat final: 1 à 1.

3 hrs. 45m. p.m.—La victoire continue de faire la moue à Euclide. Pourtant Euclide fait de l'ouvrage, aujourd'hui. Souvent, il se porte à l'attaque avec les avants pour assiéger l'autre bout. Mais, chaque fois, Liguori masse ses Pirates devant les buts et forme une barrière infranchissable. Puis, à son tour, il fait des assauts dangereux et profite de deux belles chances pour glisser la rondelle entre les poteaux.—2-0.

*Sera-t-il suspendu?*—Le maréchal Van, promoteur de la ligue des Amateurs et grand chef des Ixes va-t-il être suspendu? ? L'autre jour, au moment où il s'apprêtait à faire un point, après une longue course, l'un de ses rivaux lui enleva la rondelle. Alors, pour exprimer son dépit, Van se servit d'une expression un peu profane. L'amiral Decock, commandant des Zèdes, ne peut souffrir le langage même légèrement profane; et il a demandé la suspension du maréchal Van.

*Lundi, 2 mars.*—L'amiral Decock est tout glorieux. Une fois de plus, ses Zèdes ont fait baisser pavillon aux Ixes du maréchal Van. Pour être juste, il faut dire que Van fut mis en pénitence par l'arbitre parce qu'il avait donné un coup d'épaule illégitime. Et l'absence momentanée de Van a jeté le désarroi chez les Ixes.

*Mercredi, 4 mars.*—11 hrs. a.m.—Euclide et la victoire sont réconciliés. Les pirates de Liguori n'ont fait qu'un point et les Nationaux d'Euclide en ont compté deux.

3 hrs. 30m. p.m.—La glace est très molle. Mais les Amateurs ne paraissent pas en souffrir. Le jeu n'est ni plus lent ni plus rapide, les plongeons ne sont ni plus fréquents ni plus rares. Les Ixes et les Zèdes font des efforts inouis pour amener la rondelle près des buts. Mais quand ils ont réussi et qu'ils en sont à une distance de cinq pieds, ils tirent à côté. Van trépigne d'impatience. Il veut gagner à tout prix pour se venger de l'amiral Decock qui a voulu le faire suspendre. Enfin, Van jubile. Entre deux plongeons, il a compté un point. Et son adversaire a reçu un blanchissage.

*Jeudi, 5 mars.*—Le comité exécutif du gouret a décidé, après mûre délibération, de surseoir à la suspension du maréchal Van, vu ses bons antécédents. Van n'est pas fâché. Il aime mieux rester sur pied que d'être suspendu.

*Son dada.*—L'écrivailleur sportif, qui dépose ses élucubrations dans les colonnes de la *North West Review*, continue de chanter son dada. Selon lui, notre équipe se réduisait à un seul joueur dans les parties intercollégiales. Cependant, les spectateurs impartiaux en ont bien vu sept, chaque fois. Mais que voulez-vous? Notre homme est entiché. La dernière expression de son dada est celle-ci: "Had X been on the line-up, the college would have put up a better fight." Si notre écrivailleur le croit, il n'aurait pas dû blesser les convenances au point de l'écrire. Car sa phrase sent, à deux milles, le coup de pied de l'âne donné à celui qui a très bien remplacé X pour nous rendre service. D'ailleurs, notre scribe n'en est pas à son premier coup. Plusieurs fois déjà, il a eu la même amabilité pour les deux défenses qui, cependant, ont toujours fait un travail effectif.

*Un petit calcul.*—Allons! cher écrivailleur, méditez ceci. Votre X était sur l'équipe pour la partie contre les Fédérés B; et nous avons été battus par 2 à 0. Puis les Pharmaciens ont triomphé des mêmes Fédérés B par 4 à 2. D'après cela, si votre X avait été sur notre équipe, le 3 mars, les Pharmaciens nous auraient battus par 9 à 3 au lieu de 5 à 3. Ç'aurait été bien mieux, n'est-ce pas? Ce calcul est encore plus raisonnable que vos réflexions.

## Académie St-Joseph de St-Boniface

Il y a quelque temps le "Fort Garry Chapter Daughters of the Empire" organisait un concours en anglais entre les diverses écoles de filles de Winnipeg, Portage la Prairie, Brandon et St-Boniface Le sujet à traiter était le suivant: Récits des principaux événements du siècle dernier qui par leur influence ont pu aider à la création de la situation actuelle du Dominion.

Le premier prix, médaille d'or a été obtenu par Mademoiselle Jeanne Kladeck, de l'Académie St. Joseph de Saint-Boniface. Mlle Alice O. Tool, de la même institution a remporté le second prix, une médaille d'argent. Le sujet historique "LaVérendrye" a valu un 2ème prix à Mlle Hilda Bubby.

Félicitations aux lauréates.

*Communiqué.*

## TRIBUNE LIBRE

**Rapport d'un Comité Spécial d'enquête de l'Union Nationale Métisse**

Certaines personnes ayant mis en doute les actes du Comité Spécial nommé à une assemblée publique pour collecter des fonds en vue de défrayer les dépenses des noces de diamant de Monsieur André Nault, il s'en est suivi que l'Union Nationale Métisse, dans laquelle les membres de ce comité tiennent une place éminente, s'est trouvée attaquée dans sa renommée d'honnêteté publique. Alors plusieurs membres de l'Union ont cru que ces bruits étaient de nature à léser l'Union. En conséquence ils prièrent le Président Général de nommer un comité spécial d'enquête pour établir les faits. Nous, soussignés, membres de ce comité spécial d'enquête faisons rapport comme suit après examen minutieux:

Recettes . . . . . . . . . . $286.00

Ce montant a été remis à M. André Nault, le 19 Octobre 1910.

Dépenses . . . . . . . . . . $294.60

Les dépenses ont été payées par le Comité des noces avec l'argent remis entre ses mais par M. Nault. La différence de $8.60 ayant été comblée par le Comité.

Toute personne désireuse de connaître le détail des recettes et dépenses peut consulter les listes qui sont entre les mains du Président, Roger Goulet, à St-Boniface. Ces listes ont été certifiées et contresignées par M. André Nault.

St. Vital, 9 mars, 1914.

R. Goulet.
Alex. Nault.
Adolphe Carrière.

## A PROPOS D'UN NOUVEAU JOURNAL

Le Club Belge est-il un club Flamand ou Belge?

Ce dilemme doit vous paraître étrange mais le Club Belge trouve aisément moyen de le résoudre. Il est d'abord Flamand; ensuite, selon l'élasticité du mot, Belge.

Ecoutez plutôt:

Dimanche soir, 9 écoulé, séance assez houleuse au Club Belge. On annonçait par lettre qu'un journal flamand ayant pour titre "Ons Volk" s'était fondé, et les honorables lettrés fondateurs nous renseignaient que cette primevère, pour éclore, exigeait des sacrifices. Cette périphrase du reste, fut emphatique. L'honorable et toujours *non à propos* conseiller Elias la caractérisait par une demande formelle d'argent!

J'étais ahuri!

Mes convictions flamandes sont enracinées chez moi par des luttes scolaires et politiques engagées et passées dans le mouvement flamand, en Belgique, alors qu'elles stérilisaient peut-être en ce temps chez les fondateurs du journal "Ons Volk". J'applaudis de tout cœur à la naissance d'un journal flamand. C'est digne d'admiration, d'abnégation, de dévouement patriotique—mais refuser une page dans ce journal—votre même un article rédigé en langue française à nos amis Wallons, prouve du fanatisme et invite une critique bien fondée.

Comment! on fait un appel de fonds pour la création d'un journal, au Club Belge, et en ordre subsidiaire au peuple Belge composant ce groupe—et ce peuple est à langue bilingue disproportionné si vous le voulez mais caractérisé cependant. C'est positif! N'est-il donc pas élémentaire que la nationalité doit avoir préséance sur le parti. C'est ce principe primordial qui a fait la force de notre peuple en 1830, de l'entente Wallonne et Flamande est née la grande nationalité Belge avec devise; "L'Union fait la force." La perspicacité a fait défaut aux fondateurs du journal "Ons Volk" en demandant aux membres du Club Belge de méconnaître l'élément Wallon qui est tout aussi belge que l'élément flamand! On fera des objections—Je les connais toutes. Elles ne tiennent pas debout.

Un vote a été émis. Est-ce une conclusion? Non! une absurdité! Je rends hommage à l'intégrité du président Van Hoorenbecke qui, pour la question d'un subside à accorder proposait un vote secret, mais il dut céder devant un vote public et le bâton impératif d'un fougueux plaçait le comble à une absurdité préconçue:

*Errare humanum est!*

Il est passé le temps où les Gevaert, les Menu—lors de la fête d'Eté et de la Saint-Jean-Baptiste, proclamaient tout haut dans ce même club que Wallon et Flamand n'étaient que des prénoms et que Belge était le nom de famille. Passé le beau discours de Monsieur Charles Menu qui débutait en français pour ne pas oublier ce groupe de belges et qui aujourd'hui lançait à ceux qui voudraient réunir les deux éléments cette expectation surprenante "Gy zult er uwe neus niet in steken" en termes plus polis, "Ce ne sont pas vos affaires!"

Qu'ils reviennent donc tous à la raison, et puisqu'ils ont obtenu un subside pour un journal flamand qu'ils n'oublient pas l'élément français. Réunis ils feront une œuvre patriotique. Dans la négative ils laisseront planer sur eux un doute que la fondation de ce journal flamand "Ons Volk" fut une combinaison commerciale et non patriotique. Il serait peut-être alors temps que les autres belges du Club Belge se réunissent dans un groupe impartial de solidarité et de fraternité.

François Pauli.

Winnipeg.

## Une Maison qui Brule pendant que le Sherif la vend

Québec.—Un incident curieux est arrivé dans le comté de Montmagny jeudi. Le shérif faisait l'encan d'une maison. La vente était faite on s'aperçut que la maison était en flamme. La cause du feu est inconnue. On se demande dans les cercles légaux si la vente est valide. L'acheteur n'avait certainement pas l'intention d'acheter une maison en feu, mais elle lui a été adjugée avant que le feu ne soit découvert.

## Condamné à Mort

Tomasso Bernardi, italien convaincu d'avoir brulé la cervelle de Luigi Sgroi, l'année dernière, a été condamné à mort et sera pendu le 22 mai à Montréal.

## CONDOLEANCE

*Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, Succursale No. 256, Somerset, Man.*

Extrait de la séance du 26 février, 1914.

Proposé par frère Lemieux, secondé par frère Perreault, que les officiers et les membres de la Succursale No. 256, offrent à la famille de leur regretté Président, frère Joseph Anthime Decosse, leurs plus respectueuses et sincères condoléances. Adopté à l'unanimité.

Par ordre,
Damien Labossière.
Sec.-Arch.

## Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

*Les soirées commencent à 8.30 hrs*
*Les matinées à 2.30 hrs.*

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.



## PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

A vendre.—Un ameublement neuf et bien complet à vendre à très bas prix. S'adresser No. 59 Ave. Provencher. Téléphone main 3479.

Servante—On demande une jeune bonne d'enfant. S'adresser à Madame P. A. Poulain, No. 418 rue St. Jean-Baptiste. Téléphone Main 904.

La Librairie Moderne vient de mettre à la disposition de ses clients un superbe catalogue, délivré gratuitement, et sur lequel figure une longue liste d'ouvrages, appropriés au goût de chacun. Librairie Moderne, 529 Avenue Taché et Provencher, St-Boniface, Man.

A louer—Une maison semi-moderne, $12.00 par mois, No. 148 rue De La Morinie. S'adresser au No. 147 même rue. Téléphone Main 6125. 18-19

Servante—On demande une servante. S'adresser à Madame Ledoux, No. 202 rue Horace, Norwood. 18-20

A louer—Une maison, rue Lafléche. S'adresser au Bureau du *Manitoba.*

M. C. Buffet, agent d'immeuble, prévient sa clientèle qu'il a transféré ses bureaux au No. 602 Great West Permanent Bldg., 556 rue Main—juste en face du Farmer Bldg. Téléphone Main 7862. 18-21

Le St. Boniface Employment and Real Estate Bureau ont en main une boutique de forges à Saint-Boniface, à vendre en plein cœur de la ville, ou bien à échanger. Aussi nous avons à vendre 158 acres de terre à Ste-Agathe, 2 milles de la gare, 2 milles du village; toute en labour d'automne et en labour d'été, à très bon marché; nous avons aussi à vendre où à échanger une cour à bois et charbon dans le centre de la ville.

Le St. Boniface Employment and Real Estate Bureau invite ses amis à venir lui rendre une visite car on sait que la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau a toujours beaucoup de lots et de fermes à vendre où à échanger, et à de très bonnes conditions.

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

Chambres à louer—Sur la rue Desautels. S'adresser au No. 15 rue Desautels, Saint-Boniface. 17-18

A louer—Maison semi-moderne, rue Langevin. Prix $12.00 par mois. Aussi une écurie pour 5 places de chevaux. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. 17-19

M. Gustave Baeckland, de St. Boniface à l'honneur de prévenir les personnes intéressées qu'il ne reconnaîtra plus dès ce jour les dettes que pourrait contracter sa femme Emma Baeckland Verraes 17-18

A louer.—Une bonne maison No. 366 rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à M. J. P. Tremblay, 814 Sterling Bank, Bldg. avenue du Portage, Winnipeg Téléphone Main 3151. j.n.o

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

A Louer.—Maison No. 248 rue Youville, 7 apartements, $16.0[illegible] par mois. S'adresser à Guilbault Co., 258 rue DesMeurons. Téléphone Main 604.

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à Guilbault & Cie., 256 rue DesMeurons.

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Bloc Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste. Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½de 20-8-6 We[illegible] Prix $7,500. $1,000. comptant balance à termes qui pourront être arrangés au temps de la vente. S'adresser à Noël Bernier, 4[illegible] bloc Somerset, Winnipeg.